

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4260 du Vendredi 13 Décembre 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FORUM NATIONAL DU HANDICAP

Une première au Congo



Les participants ont validé le document de la stratégie nationale d'inclusion des personnes vivant avec handicap (P.5)

PASSATION DES MARCHES

Le secteur privé prêt aux appels d'offres de la Banque mondiale (P.10)

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Christian Grégoire Epouma appelle le Gouvernement à la raison



(P.13)

COUP D'OEIL EN BIAIS

CHU-B: la grève qui "tue" les patients

(P.5)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques appellent le peuple de Dieu à l'unité et à la vigilance



A l'issue de leur retraite annuelle, les évêques du Congo ont attiré l'attention du peuple de Dieu sur les faux jugements.

(P.8)

EDITORIAL

Les temps changent

CANAL+ CHAQUE JOUR EST UNE FETE

TOMBOLA



JUSQU'AU 31 DECEMBRE
REABONNEZ-VOUS ET GAGNEZ
UN GROUPE ELECTROGENE
PAR TIRAGE AU SORT

100% CANAL+
100% CANAL+ CONGO



PROBLEMATIQUE DU HANDICAP

La décentralisation pour mieux promouvoir les droits des personnes vivant avec handicap (P.V.H.)

Le processus consistant pour l'Etat à transférer certaines compétences et ressources correspondantes au profit des collectivités territoriales, pourrait constituer une panacée à la résolution des problèmes des personnes vivant avec handicap (P.V.H.) en République du Congo.

Cette catégorie de la population regroupe les personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles, sensorielles durables. L'article 25 de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des personnes handicapées, a pour but de protéger et d'assurer la pleine jouissance de tous les Droits de l'Homme, de toutes les libertés fondamentales pour les P.V.H. et de promouvoir leur dignité. Ces droits portent notamment sur l'égalité et la non-discrimination; la sensibilisation de la société sur la problématique du handicap; l'accessibilité à l'environnement physique; aux transports; à l'information et à la communication; le droit à la vie; à la justice; la protection de l'intégrité de la personne; le droit à l'éducation; à la santé, au travail et à l'emploi.

En République du Congo, la population des P.V.H est estimée à 13%. On les trouve partout sur toute l'étendue du territoire national. Cette catégorie de la population croit à tort ou à raison, que la prise en compte des droits supra évoqués pose encore un problème, surtout dans l'hinterland. Certaines personnes pensent que la sous-représentativité des P.V.H. au Parlement en est l'une des causes. La proposition, de nommer deux députés et deux sénateurs, en qualité de représentants de cette couche sociale au Parlement, émane des personnes qui partagent cette opinion. De notre côté, nous pensons que les P.V.H. sont certes vulnérables, mais cette vulnérabilité ne devrait pas les dispenser de s'acquitter de devoirs citoyens, dont le droit de vote comme électeur ou candidat. Nous considérons que la mesure portant sur la désignation des parlementaires en raison de leur handicap est une discrimination négative et même une humiliation. Les P.V.H. sont des citoyens comme les autres personnes dites valides. La démarche envisagée par les partisans de la nomination des P.V.H. au Parlement est contraire au principe fondamental de la démocratie. Ce principe prône, entre autres, l'égalité des chances d'être élu aux fonctions représentatives, sans tenir compte des facteurs tels que le handicap du candidat. Les sénateurs et les députés sont des représentants de toutes les catégories de la population congolaise. Si tel n'est pas le cas, parlerait-on



Armand Guy Richard Ndinga Okossa

de la solidarité congolaise ou du nationalisme? Nous constatons que le congolais n'est pas encore nationaliste car, un nationaliste travaille pour sa nation et non pour soi-même ou pour ses propres intérêts. Nous pensons qu'avec la mise en œuvre d'une décentralisation réelle, nous allons cultiver l'esprit nationaliste dans nos comportements. Nous parlerons nation et non soi-même. A notre humble avis et c'est la vérité, les problèmes des P.V.H. que nous sommes, n'intéressent pas assez nos parlementaires. La population congolaise dans sa grande majorité ne s'y intéresse également pas. Si les parlementaires ou bon nombre d'entre eux résidaient dans leurs circonscriptions électorales respectives, ils auraient l'occasion de toucher du doigt les problèmes de leurs compatriotes en situation de handicap et bien d'autres concernant leurs mandants. Ils les évoqueraient en priorité à l'hémicycle. Ce cas de figure ne pourra être une réalité qu'avec la mise en œuvre véritable de la décentralisation. Avec cette mise en œuvre,

on n'assistera plus par exemple à la mauvaise gestion de l'emploi des P.V.H. pendant les campagnes de recrutement des agents civil de l'Etat dans la Fonction publique. Ce pacte partagé et solidaire peut être géré dans les conseils départementaux. Ce, avec une certaine coordination et dignité et sans une politique réelle de l'emploi des P.V.H. (absence de la loi et de financement). Certaines P.V.H. font des quotas alloués à cette couche sociale une chasse gardée. La Fonction publique territoriale mettra fin à cette façon de faire. Il en sera de même pour les secteurs de la santé, de l'éducation et bien d'autres. Nous croyons que le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire qui gère la problématique du handicap, jouera véritablement son rôle, pour apporter le sourire aux P.V.H. Les regards de cette catégorie de la population sont aujourd'hui tournés vers le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. L'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap est liée à la réalisation effective de la décentralisation en République du Congo. Grâce à ce processus, les différents départements du pays pourront se voir doter des centres de prise en charge des P.V.H., des structures éducatives des polyhandicaps, des établissements inclusifs au profit des déficients visuels, auditifs, trisomie 21 et des handicaps moteurs. On pourra ainsi vivre une véritable inclusion sociale en République du Congo comme le prévoit le projet de société: "Ensemble poursuivons la marche", à base duquel le Président de la République, Chef de l'Etat M. Denis Sassou-Nguesso a été plébiscité en 2021. Dans ce projet de société devenu actuellement programme du Gouvernement, il est, clairement dit qu'aucun congolais ne sera laissé au bord de la route. L'homme de cœur qu'il est, il a toujours porté sa population dans son cœur, ainsi que les préoccupations quotidiennes de celle-ci, pour un Congo uni et solidaire.

tion effective de la décentralisation en République du Congo. Grâce à ce processus, les différents départements du pays pourront se voir doter des centres de prise en charge des P.V.H., des structures éducatives des polyhandicaps, des établissements inclusifs au profit des déficients visuels, auditifs, trisomie 21 et des handicaps moteurs. On pourra ainsi vivre une véritable inclusion sociale en République du Congo comme le prévoit le projet de société: "Ensemble poursuivons la marche", à base duquel le Président de la République, Chef de l'Etat M. Denis Sassou-Nguesso a été plébiscité en 2021. Dans ce projet de société devenu actuellement programme du Gouvernement, il est, clairement dit qu'aucun congolais ne sera laissé au bord de la route. L'homme de cœur qu'il est, il a toujours porté sa population dans son cœur, ainsi que les préoccupations quotidiennes de celle-ci, pour un Congo uni et solidaire.

Armand Guy Richard Ndinga Okossa, Secrétaire adjoint au Conseil Consultatif des Personnes vivant avec Handicap

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°014/2024/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	13672 du 15/12/2023	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1000029,52m²	VILLAGE MTOMBO	HINDA	ETAT CONGOLAIS (Agence Foncière pour l'aménagement des T
2	13673 du 15/12/2023	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2750054,86m²	VILLAGE MAKOLA (Famille Loukola)	HINDA	ETAT CONGOLAIS (Agence Foncière pour l'aménagement des T
3	13749 du 06/02/2024	Plle(s) 09	Bloc : 200	Section : AL	Superficie : 401,79m²	LOANDJILI	04	OLANDZOBO DIMI Constant Edgar
4	13791 du 24/02/2024	Plle(s) : 09	Bloc : 101	Section : U	Superficie : 504,00m²	TIE-TIE	03	BASSOUNGUIMINA Farid Théophile
5	13649 du 04/12/2023	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 601,71m²	LEMBA (Famille TCHINONA)	LOANGO	ITOUA NGATSE Crépin
6	14135 du 03/09/2024	Plle (s) 16	Bloc : 06	Section X	Superficie : 210,00m²	FOND TIE-TIE	03	YARA Mouhamed
7	13752 du 06/02/2024	Plle (s)05	Bloc : 199	Section : AM	Superficie : 301,76m²	NKOUIKOU	04	OKO Destin Joly
8	13195 du25/ 04/2023	Plle (s) 11	Bloc : 137	Section : T	Superficie : 323,00m²	MAHOUATA	01	ADJAGBE Mamoudou
9	13728 du 26/01/2024	Plle(s) 09 et 10	Bloc : 163	Section : ACV7	Superficie : 800,00m²	TCHIKOMBA Luvuitti	LOANGO	MAHOUNGOU Natacha Carine
10	14021 du 05/07/2024	Plle(s) 21	Bloc : 21	Section : Q	Superficie : 458,38m²	MVOU-MVOU	02	PACKAT Alain Freddy
11	14077 du 08/08/2024	Plle(s) 44ter	Bloc : 13	Section : C	Superficie : 45191m²	SONGOLO	02	DEQUET Yann
12	13656 du 06/12/2023	Plle (s)01 à 10	Bloc : 124	Section : ACV3	Superficie : 5000,00m²	VINDOULOU (Famille LOUSSIMINA)	LOANGO	SOCIETE AB Groupe
13	13654 du 06/12/2023	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 123	Section : ACV3	Superficie : 5000,00m²	VINDOULOU (Famille LOUSSIMINA)	LOANGO	SOCIETE AB Groupe
14	13655 du 06/12/2023	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 125	Section : ACV3	Superficie : 5000,00m²	VINDOULOU (Famille LOUSSIMINA)	LOANGO	SOCIETE AB Groupe
15	13861 du 04/04/2024	Plle(s) 05	Bloc : 153	Section : ABD	Superficie : 508,23m²	Tandou -Beti (Mont -Kamba)	04	SAYA Olga
16	13110 du 10/03/2023	Plle(s)02	Bloc : 95	Section : AR	Superficie : 300,00m²	VOUNGOU	03	FOUKA BENTO Evrard Hilarion Vassili
17	13767 du 13/02/2024	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 491,47m²	POINTE INDIENNE(Famille Tchiminina	LOANGO	OBOA André Lionnel
18	13766 du 13/02/2024	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 491,47m²	POINTE INDIENNE (Famille Tchiminina	LOANGO	OBOA Eléanore Emilie Issena
19	14102 du 19/08/2024	Plle (s) 01	Bloc : 03	Section : AK	Superficie : 292,78m²	NKOUIKOU	05	ADOUA Rodya Alberhe
20	13524 du 28/09/2023	Plle (s) 09	Bloc : 47	Section : /	Superficie : 500,00m²	MABINDOU(Famille MBOMA- Loubou	LOANGO	RABE Noâm , RABE Shun , RABE Kelly
21	13611 du 10/11/2023	Plle (s) 01 à 10	Bloc : 139	Section : ACW1 4e T	Superficie : 4000,00m²	LIAMBOU	LOANGO	KENGUE Monique Alida
22	11776 du 23/03/2022	Plle (s)01, 02, 03 ,04	Bloc : 146	Section : DKF	Superficie : 1600,00m²	NGONDJI	LOANGO	MVOULA TSIERI François Chardiel
23	8494 du 08/06/2017	Plle (s)14	Bloc : 374	Section : ABW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU (File NZEMBA)	05	APIGA Serge Pascal
24	13771 du 15/02/2024	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 80	Section : /	Superficie : 5000,00m²	VILLAGE MAKALA	HINDA	TCHICAYA VITAL née VIMALIN Marie Madeleine
25	13770 du 15/02/2024	Plle (s) /	Bloc : 82	Section : /	Superficie : 2000,00m²	VILLAGE MAKALA	HINDA	TCHICAYA VITAL née VIMALIN Marie Madeleine
26	13769 du15/02/2024	Plle (s)/	Bloc : 50	Section : /	Superficie : 1000,00m²	VILLAGE MAKALA	HINDA	TCHICAYA VITAL née VIMALIN Marie Madeleine
27	8707 du 11/09/2017	Plle (s) 09 & 10	Bloc : 211	Section: ACM1	Superficie : 1000,00m²	VINDOULOU	04	MBEMBA MAHOUKOU Candice Selena
28	13177 du 13/04/2023	Plle (s) 05 bis	Bloc : 19	Section : R	Superficie : 136,18m²	REVOLUTION	01	BAH Mamadou
29	14001 du 26/06/2024	Plle(s)10	Bloc : 71	Section : ACM2 4e T	Superficie : 500,00m²	TCHIFOUNGOU (Famille tchifoungou)	04	MATOKO MOUNZENDZE Carmela Sandra
30	14064 du 29/07/2024	Plle (s 01	Bloc : 89	section : AI	Superficie : 398,00m²	MAKAYABOU	05	BIMPOLO-MADZOUKA Cathy Sandra Paule
31	14119 du 26/08/2024	Plle(s)08	Bloc : 48	section : R	Superficie : 254,94m²	GRAND MARCHE	01	NASCIMENTO Lilita-Marie
32	12029 du 27/07/2022	Plle(s) 02	Bloc : 08	section : BU	Superficie : 446,77m²	N'GOFFO (Famille Tchouloulou	05	DJIMBI Colombe
33	11967 du 04/07/2022	Plle(s)06 bis	Bloc : 114	section : aw	Superficie : 420,00m²	MONGO KAMBA (Clan Tchiniambi	04	MVILA Yann Grâce Sleedge
34	12985 du 03/01/2023	Plle(s) 07 bis	Bloc : 38	section : W	Superficie : 150,00m²	FOND TIE-TIE	03	AKANNI Kafilath Ibirouhoune Adjoke
35	6665 du 30/07/2015	Plle(s)12	Bloc : 27	section : ACV2 Suite	Superficie : 682,80m²	MENGO	LOANGO	MOUANZA NTSIOMO Herman Gervais (En Régularisation)
36	13909 du 29/04/2024	Plle(s) 02	Bloc : 83	section : X	Superficie : 150,00m²	Quartier MBOUKOU	03	MAMPOUYA MAYEMBO Chancel
37	10374 du 24/02/2020	Plle (s) 22	Bloc : 50	section : Q	Superficie : 230,00m²	MVOUMVOU	02	DEMBA SECOU
38	9540 du 06/11/2018	Plle(s)02 et 07	Bloc : 36	section : ABX 3	Superficie : 800,00m²	LOANGO(Famille TCHINONA)	LOANGO	POUATY Gaëlle Vaneza
39	14031 du 11/07/2024	Plle(s) 03	Bloc : 165	section : AG	Superficie : 413,50m²	TCHIALI (Famille TCHINIMINA)	05	DARY née MORAPENDAADZABE Gloria Guillaumette
40	13876 du 16/04/2024	Plle(s) 11bis et 12bis	Bloc : 56	Section : AG	Superficie : 300,00m²	TCHIALI	05	Enfants NDZANGOKOPO Christia Laura et Christ Jérémie

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculaion ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 06 Décembre 2024
Le chef de bureau,
Florent MAVOUNGOU

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Aimé Ange Wilfrid Bininga réaffirme l'engagement du Congo dans les droits de l'homme

«Nos droits, notre avenir, maintenant». Tel est le thème de la Journée internationale des droits de l'homme, la 68^{ème} du genre, célébrée le 10 décembre 2024. Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une déclaration du Gouvernement lue par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Cette commémoration marque l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, par l'assemblée générale des Nations Unies, réunie au Palais de Chaillot en France, le 10 décembre 1948. C'est le premier manifeste d'ordre éthique que l'humanité organisée a adopté. C'était la promesse d'un monde rendu à son unité, rassemblé autour d'un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations.

Le slogan choisi pour cette Journée: «Nos droits, notre avenir, maintenant», rappelle que «les droits de chacun ne doivent pas donner lieu à de stériles spéculations, à des abstractions ou encore à la proclamation d'idéaux lointains, sans prise avec les réalités essentielles, qui façonnent notre présent et tracent le chemin vers un avenir commun», a souligné

Aimé Ange Wilfrid Bininga. Le ministre estime que ce thème est un appel à l'action immédiate afin que les droits de l'homme soient reconnus et respectés par tous.

Il a réaffirmé l'engagement de la République du Congo en faveur des droits humains. «Cette Journée nous permet de présenter et de mettre en lumière les avancées significatives réalisées pour construire un avenir meilleur, fondé sur le respect et la protection de la dignité humaine. Cela exige de nous une vigilance constante, une mobilisation collective et une responsabilité partagée», a indiqué le ministre, tout en affirmant que le Gouvernement ne ménagera aucun effort en vue de la promotion et de la protection des droits inaliénables et sacrés de la personne humaine en République du Congo.

Cet engagement, a-t-il pour-



Aimé Ange Wilfrid Bininga

suivi, «se manifeste par le renforcement continu du cadre juridique et institutionnel national dédié à la protection et à la promotion des droits humains».

Le ministre a vanté l'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies, le 8 juillet 2024, du rapport national congolais du 4^{ème} passage à l'examen périodique universel qui conforte, l'«engagement du pays dans le respect de ses obligations internationales, en matière des droits de l'homme», a-t-il dit.

Pour le ministre, la Journée du 10 décembre constitue également une occasion

unique de renforcer la coopération internationale en matière de promotion et de protection des droits humains. L'occasion d'exprimer la gratitude du Gouvernement envers les Etats et partenaires internationaux qui accompagnent les efforts du Congo dans la promotion et la protection des droits de l'homme. «Grâce à cette coopération, des initiatives concrètes ont été renforcées, dans les domaines de la lutte contre l'apatridie, la traite des êtres humains et en faveur de la promotion des droits des peuples autochtones».

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION CONGO-SYSTEME DES NATIONS UNIES

Chris Mburu est allé faire ses adieux à Juste Désiré Mondélé

En fin de mission en République du Congo, Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies, a fait ses adieux à Juste Désiré Mondélé, ministre délégué chargé de la décentralisation et du développement local. C'était le lundi 2 décembre 2024.

Le coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo était venu exprimer au ministre délégué son appréciation du travail remarquable abattu durant les cinq ans de son mandat axé sur la décentralisation, un des piliers des objectifs du développement durable (ODD). Les échanges entre les deux personnalités ont mis l'accent sur la décentralisation «un sujet important pour le système des Nations Unies», a signifié Chris Mburu, au sortir de l'audience. Il a indiqué que la décentralisation est un moyen de développer le pays. «Les ODD sont au cœur de la décentralisation. Nous avons beaucoup travaillé sur la question», a-t-il dit, tout en rassurant le ministre que «le Système des Nations Unies va continuer à lui soutenir dans ses efforts».

Chris Mburu a manifesté sa satisfaction d'avoir passé cinq ans au Congo: «J'ai tout aimé au Congo et je me suis fait des amis. J'ai également fait le long du pays par route en partant de Bétou jusqu'à Brazzaville. J'étais ébloui par la beauté de la nature du pays et l'accueil

que j'ai reçu par l'ensemble des Congolais. Je pars avec de très bons souvenirs à garder. Si j'avais une opportunité de revenir je n'hésiterai pas parce que ce pays m'a beaucoup attiré». Il a félicité le Gouvernement pour ses priorités qu'il communique à ses partenaires comme le Système des Nations Unies. «Cela prouve la transparence en développement. Cette façon permet aux partenaires d'appuyer le Gouvernement selon les besoins».

Pour sa part, Juste Désiré Mondélé a bien accueilli cette marque de sympathie. «Le coordonnateur résident du Système des Nations Unies a été une personnalité que je rencontrais souvent même à son domicile. On échangeait sur la coopération et l'appui qu'apporte le Système des Nations Unies au processus de la décentralisation du Congo. Il a fait de moi, champion des ODD. Il a été un partenaire exceptionnel. Chris Mburu est un bel exemple d'humilité et d'une coopération qui fonctionne bien. Il laisse l'exemple d'un citoyen du monde engagé et très



Juste Désiré Mondélé remettant un présent à M. Chris Mburu

actif. Chris Mburu est venu nous rassurer que les bases posées doivent se poursuivre. Le Congo est un partenaire clé du Système des Nations Unies. L'agence des Nations Unies qui est en face de nous, notre partenaire au quotidien, est le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Nous continuons à travailler sur des projets pour la localisation des ODD. 2030 n'est plus loin. Nous sommes en train de travailler avec le PNUD, en particulier et en général avec les autres agences des Nations Unies pour que le Congo soit bien positionné dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable et aussi pour nous mettre véritablement sur la route de l'agenda 2063 de

l'Union Africaine. Il n'y a pas d'inquiétude concernant la coopération directe et la coopération au quotidien», a-t-il affirmé.

Le ministre a offert deux œuvres d'art au coordonnateur résident sortant du Système des Nations Unies. L'un des objets montre la carte de l'Afrique d'un côté, et la carte du Congo de l'autre, pour montrer le lien entre les pays africains. L'autre symbole en bois noble du Congo, c'est la sculpture d'une femme qui tient une cruche. Cela symbolise le soutien que Chris Mburu a apporté à la lutte contre les persécutions faites aux femmes.

Philippe BANZ

Editorial

Les temps changent

C'est une lapalissade de dire que les temps changent. Nous sommes vers la fin théorique de l'année, et nous passerons à une nouvelle année dans un peu moins de trois semaines. Inutile de dire qu'en 2025, chez nous, on ne voyagera pas en métro, encore moins en soucoupe volante. Mais, comme toujours, un peu de la modernité du monde nous effleurera, nous maculera et nous en ferons ce que nous voulons. Les smartphones ne sont-ils pas devenus une réalité mondiale ? Ils ne nous ont pas laissés à la marge même si nous sommes encore loin d'en user pour la vie vraie.

Les changements qui s'annoncent apportent parfois de l'anxiété. Qui aurait prédit que, même s'il n'est pas chrétien, M. Bachar el-Assad serait renversé dans cette Syrie à l'histoire séculaire, marquée par les épisodes bibliques mais aussi par la forte empreinte des Assad, père et fils, au 20^e siècle et en ces deux premières décennies du 21^e siècle ! Mais le plus étrange reste sans doute à venir Car dans la première puissance du monde, les Etats-Unis, le président qui entrera en fonction le 20 janvier prochain est un revenant. On a dit de lui pis que pendre ; il a fait jaser et il a contesté tout ce qui l'a gêné. Résultat : une victoire éclatante et une réélection comme 46^e président des USA, sans contestation.

On dit chez nous : «Balinga ba boy», qu'on l'aime, qu'on ne l'aime pas, il faudra faire avec ce président pour les prochaines quatre années. Un temps qui comptera doublement parce que M Trump a promis de revenir au pouvoir en éteignant rapidement les incendies sur lesquels le monde peine à faire entendre le droit, le sens de la justice, l'équité. A sa manière, il va régner comme un redresseur de torts mondial. Du Moyen-Orient à l'Ukraine, de la Chine à l'Afghanistan, il va jouer les pères fouettards quand il sonnera la fin de la récréation. Sera-ce pour notre bien ? Son action éteindra-t-elle les conflagrations africaines, à commencer par la plus grande et la plus oubliée de toutes: la guerre au Soudan ? Arrivera-t-elle à la RDC voisine ? La gouvernance mondiale sera-t-elle mieux assurée avec un leadership américain républicain ? Nous verrons ce qu'il en sera.

Mais chez nous-mêmes les échéances électorales s'approchent. 2026 nous verra sur les chemins de l'élection présidentielle. Quelles figures seront promues ? La classe politique évite la question de front : ce n'est pas le moment, disent nos hommes et femmes politiques. Ce qui est sûr c'est que 2026, c'est bientôt. Et si le Congo de toujours se met en action, alors nous sommes assurés de retrouver le même Congo. Ni pire, ni meilleur et ce n'est pas une si mauvaise chose au fond !

Albert S. MIANZOUKOUTA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face
hôtel Elais, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire-République du Congo.

PAYMETRUST CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de: 1.000.000 de Francs CFA

Siège social: Immeuble Ex Air Afrique, 2^{ème} étage,
Arrondissement n°1 E. P. LUMUMBA, Pointe-Noire,
République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (statuts), établi devant le Notaire soussigné, en date du 05 Juillet 2024, enregistré au domaine et timbres en date du 20 Août 2024, sous folio 154/25 N°6270, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: «PAYMETRUST CONGO».

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Objet social: la société a pour objet, tant en République du Congo, qu'à l'étranger:

-Le paiement mobile; Le mobile money; Les solutions de paiement; Les services électroniques; Le transfert d'argent; Hub de paiement; L'émission de monnaie électronique;

Siège social: sis Immeuble Ex-Air Afrique, BP: 4821, Arrondissement n°1 E.P. LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo.

Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA, entièrement libérés et souscrits par l'associé unique.

Nomination du Gérant: Monsieur ABA GANDZION Olivier Rodrigue, de nationalité congolaise.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2024-B13-00186.

Fait à Pointe-Noire, le 22 Novembre 2024.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

66^e ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA REPUBLIQUE

La Maison de la République s'est ouverte aux lycéens ponténégrins

Le Congo a célébré le 28 novembre dernier le 66^e anniversaire de la proclamation de la République. A Pointe-Noire, la célébration a donné lieu à une journée portes ouvertes sur la Maison de la République du 28 novembre 1958. Une initiative du préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, qui a regroupé cent élèves du lycée Charlemagne et des lycées publics et privés de la ville océane.

de la République qui a fait de l'année 2024, l'année de la jeunesse. Car on ne le dira jamais assez la jeunesse est le creuset de la réussite de tout le développement d'un pays», a, pour sa part, expliqué le préfet de Pointe-Noire. Poursuivant les activités du 66^e

Une grande première: cette journée portes ouvertes s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, dont la présidente du conseil départemental municipal et maire de la ville, Evelyn Tchitchelle, et le consul général de France, Véronique Vacagner. Elle a permis aux élèves d'être édifiés sur la proclamation de la République du Congo. Un événement qui a eu lieu, justement, à la Maison de la République le 28 novembre 1958, soit deux ans avant l'accession du Congo à la souveraineté internationale le 15 août 1960.

Cette célébration a été aussi l'occasion de resserrer les liens séculaires entre le Congo et la France. A l'ouverture, Bernard Sola, directeur du lycée Charlemagne, a présenté la chorale de son école, qui a émerveillé les participants, notamment avec l'exécution des hymnes du Congo et de la France: "La Congolaise" et "La Marseillaise". Conservateur de la Maison du 28 novembre 1958, Frédéric Pambou a notamment parlé des personnages qui ont marqué l'histoire de la République du Congo. Ce qui a suscité la réaction des élèves, qui ont posé des questions au conservateur.

L'occasion faisant le larron, il a lancé un appel aux partenaires



La photo de famille

pour la réhabilitation du site historique. «Prélude à cette célébration, nous avons jugé utile et nécessaire de faire la restitution de la mémoire de notre histoire commune auprès des jeunes scolarisés revenant du lycée Charlemagne de la République française à Pointe-Noire et des lycées publics et privés de la commune de Pointe-Noire au lieu de la naissance de la République du Congo. Cette journée historique vient, pour un premier temps, matérialiser, consolider et affermir, une fois de plus, les liens séculaires qui ont toujours existé entre la République française et la République du Congo. Celle-ci corrobore la vision du Président

anniversaire de la proclamation de la République à Pointe-Noire, le préfet et les corps constitués départementaux ont suivi, en direct, à la télévision, le message à la Nation du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, devant le Parlement réuni en congrès. A cette occasion, le président de la République s'est beaucoup appesanti sur la jeunesse, qui est l'avenir de demain. Il a également mis l'accent sur l'agriculture, les zones économiques spéciales, le foncier, la préservation de la nature, l'économie, l'eau, l'électricité, l'éducation, etc.

Madocie Deogratias MONGO

TEMOIGNAGE

Aybienevie, à toi qui es partie sans partir !

Ma très chère Aybienevie,

Tu es partie de l'autre côté de la vie, sur la pointe des pieds, sans crier gare. Tu es partie à la fleur de l'âge. Pour moi, ta disparition laissera un vide, à la dimension de ce que tu étais pour nous tous : une collègue ouverte, gentille, accueillante, mais surtout aimant son métier et essayant chaque jour de se perfectionner pour être à la hauteur de la tâche.

Tu es partie en nous laissant le souvenir de ce sourire qui jamais ne te quittait. Ce sourire contagieux, désarmant. Des fois, je me demandais si la colère pouvait t'effleurer aussi. En tout cas, ta force aura été de rester la même personne, devant nous, malgré les vicissitudes de la vie.

Tu es partie de l'autre côté de la vie en nous laissant le témoignage d'une personne humble, discrète et pudique. Mais, en réalité, tu es partie sans partir, car, les morts ne sont



Aybienevie Nkouka-Koudissa

pas morts, ils ne partent pas: ils restent parmi nous, bien vivants, car leurs bons souvenirs repoussent sans cesse leur disparition.

Ma très chère Aybienevie,

Nous n'étions pas de la même génération. Mais notre relation avait fini par faire s'écrouler les barrières entre nos deux générations. En réalité, de simples collègues, nous étions devenus comme

frère et sœur. Lorsqu'il arrivait que tu m'écrivies un mot, pour une raison ou une autre, tu mettais toujours un point d'honneur à terminer par cette recommandation: «Reste comme tu es, Monsieur François. Surtout, ne change pas ! ». Je sais pourquoi tu insistais tant. Vas en paix, ma très chère Aybienevie! Je ne changerai pas. Et que ton âme aussi repose en paix!

François BIKINDOU

CATHOLIC RELIEF SERVICES (CRS)

Don de moyens roulants et de tablettes au MSP



Le Catholic Relief Services (CRS) a procédé le 5 décembre 2024 à la remise d'un premier lot de moyens roulants composé de 16 véhicules et de 68 motos sur 259 prévus acquis sur financement du Fonds mondial de lutte contre le Vis/sida, la tuberculose et le paludisme, dont le CRS est l'un des principaux bénéficiaires dans le pays. Ce don a été réceptionné par le directeur général des soins et services de santé, le Pr Henri Germain Monabeka. En présence du représentant résident du CRS au Congo, Alemayehu Gebremariam.

Cette donation d'une valeur de 618 millions de FCFA s'inscrit dans l'objectif général du Plan national de développement sanitaire 2023-2026, «Contribuer à l'amélioration de l'état de santé et le bien-être des populations, sans exclusion, par le renforcement du système de santé».

Le représentant résident du CRS au Congo, Alemayehu Gebremariam, a exprimé sa gratitude au Gouvernement pour la confiance qu'il accorde au Catholic Relief Services. «Votre confiance en notre capacité à servir le pays, en particulier dans les domaines de la lutte contre le paludisme et du renforcement des systèmes de santé», a-t-il déclaré.

Il a également exprimé sa gratitude au ministre de la Santé pour son engagement personnel pour améliorer la santé de la population et son «leadership qui inspire confiance aux différents par-

tenaires techniques et financiers engagés à ses côtés». Alemayehu Gebremariam a remercié le Fonds mondial, les pays et les institutions qui contribuent généreusement aux fonds pour aider la République du Congo à réaliser sa vision d'atteindre la couverture sanitaire universelle pour sa population.

Pour lui, ces véhicules et motos ne sont que simples outils; «ce sont des atouts essentiels qui améliorant la prestation des services de santé dans les 12 départements. Nous pensons que leur utilisation efficace et efficiente améliorera considérablement la qualité des soins de santé et stimulera la performance des activités du Fonds mondial dans les années à venir», a-t-il dit.

Il a demandé aux structures bénéficiaires d'utiliser ces moyens roulants au maximum de leur potentiel. «Nous pouvons garantir que les bénéfices de cette initiative atteignent tous les coins du pays, renforçant



Le don a été remis par Alemayehu Gebremariam et réceptionné par le directeur général des soins et services de santé, le Pr Henri Germain Monabeka



Les motos font partie du don

ainsi les systèmes de santé et améliorant les bien-être des communautés. Continuons à travailler ensemble dans cet esprit de partenariat et de collaboration. En maintenant notre

engagement en faveur de l'excellence et de la responsabilité, nous pouvons assurer la continuité du financement et du soutien du Fonds mondial, garantissant ainsi un avenir meilleur



Un échantillon des véhicules

et plus robuste pour tous», a conclu Le représentant résident du CRS au Congo. Le directeur général des soins et services de santé a, au nom du ministre de la Santé, ex-

lutter contre le paludisme, à renforcer le système de santé et ses capacités dans le domaine de la prévention, de la réponse aux pandémies, aux risques prioritaires et événement de santé publique dans le pays», a affirmé Henri Germain Monabeka.

Et d'ajouter: «Avec ces véhicules, nous serons plus présents et plus réguliers pour les supervisions, la distribution des moustiquaires MILDA et les médicaments jusqu'au dernier kilomètre dans nos aires de santé. Ce don est le résultat d'une franche collaboration entre le ministère de la Santé et de la population et le CRS, que nous saluons le dévouement, la créativité et le travail acharné. Cela a permis ces résultats en vue de l'amélioration de la santé de la population».

Cyr Armel YABBAT-NGO

PREMIER FORUM NATIONAL DU HANDICAP

Une première au Congo

Le ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire a organisé, du 3 au 6 décembre 2024 à Brazzaville, le premier forum national sur le handicap au Congo. Il a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap. C'était sous le thème: «L'inclusion des personnes vivant avec handicap». La cérémonie d'ouverture était patronnée par le Premier ministre Anatole Collinet Makoso, en présence de la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma; des membres du Gouvernement; des représentants des institutions constitutionnelles; des ministères; des organisations internationales; des organisations des personnes vivant avec handicap; des organisations œuvrant en faveur des personnes vivant avec handicap; des entreprises et organisations patronales; des fondations et ONG; des établissements spécialisés, etc.

Cette rencontre qui a réuni 238 participants avait pour objectifs de valider le document de la stratégie nationale d'inclusion des personnes vivant avec handicap d'une part, et de susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes à cet outil programmatique de l'action du Gouvernement en leur faveur au cours des dix prochaines années, d'autre part.

Huit thématiques ont été développées au cours de cette rencontre qui a donné lieu à des discussions dans des groupes de travail et à des restitutions en plénière au cours desquelles des amendements du document de la stratégie ainsi que des recommandations ont été formulés.

Il s'agit d'accélérer le processus d'adoption de la loi portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap et de l'adoption des textes d'application y relatifs; d'accélérer le processus des réformes structurelles au sein du ministère en charge des Affaires sociales afin d'améliorer la gouvernance de la problématique du handicap, pour parvenir, à terme, à la création d'un département ministériel à part entière; accélérer le processus de ratification du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées; créer un centre de recherche, d'innovation et de technologies sur le handicap; décréter une année de la personne vivant avec handicap; créer au sein de chaque ministère un point focal gouvernance des personnes handicapées; créer un registre social unique spécifique pour la base des données des personnes vivant avec handicap.

En ouverture des travaux, M. Pascal Rougereau, adjoint au maire de Saint Vigor (France), a exprimé sa joie de constater que la République du Congo continue d'offrir une oasis de paix et de liberté dans un monde en feu où le contexte est marqué par l'obscurité d'une actualité géopolitique internationale complexe et cruelle. La représentante résident par intérim du FNUAP, Daniëlle Landry Mugengana, a salué l'organisation de ce forum qui dénote, selon elle, «de la volonté affirmée à promouvoir les droits des personnes vivant avec handicap, et dont les objectifs s'arriment avec ceux de la stratégie pour l'inclusion du

une avancée significative.

Il a formulé le vœu que ce premier forum, consacré à leur inclusion, aboutisse à des conclusions qui se traduiront par des mesures juridiques et structurelles innovantes, pour une amélioration réelle de leurs conditions.

Pour la ministre des Affaires sociales, ce forum offre une opportunité de repenser «notre approche sur le handicap, en conformité en conformité avec les réalités sociétales du Congo, la politique nationale de l'action sociale et les instruments juridiques nationaux et internationaux y relatifs».

A noter que le document de stratégie à adopter prévoit un

le droit d'accéder à une éducation de qualité, aux soins de santé adéquats, à un emploi décent et à des services adaptés à ses besoins», selon Anatole Collinet Makoso.

Il a annoncé la présentation imminente au Parlement, du projet de loi portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap. Le Premier ministre a exhorté les participants au Forum à faire preuve de sagacité dans l'examen des documents afin de permettre au Gouvernement de traduire en des objectifs opérationnels les conclusions de ces travaux.

Clôture des travaux, la ministre Irène Marie Cécile Mbou-



Pour la postérité

handicap adoptée par le Fonds des Nations Unies pour la Population en 2020».

Elle a rappelé que les personnes handicapées sont sous représentées dans les Parlements et les sphères du pouvoir. «Ils sont exclus des politiques et des prises de décisions sur les questions les concernant», a-t-elle décrié.

«Pourquoi une discrimination positive à l'endroit des PVAH?», s'est interrogé le secrétaire permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Pour lui, ce forum qui épouse la stratégie nationale pour l'inclusion du handicap est

ensemble des réformes structurelles et organisationnelles nécessaires pour une meilleure gouvernance de la question du handicap.

Le Premier ministre Anatole Collinet Makoso a indiqué que ce forum sur le handicap, offert à la communauté nationale une occasion pour mettre en exergue les enjeux importants auxquels sont confrontées les personnes vivant avec handicap dans le pays.

Il a affirmé qu'au Congo, le handicap ne devait pas constituer un obstacle pour le plein épanouissement de chaque citoyen, «chaque individu ayant

kou-Kimbatsa Goma a dit que la question de l'inclusion ne doit plus être perçue comme une simple vue de l'esprit, mais comme une nécessité pour la construction d'une société juste et équitable. «Elle ne doit plus se limiter à un concept abstrait. Elle doit plutôt se traduire par les actions concrètes qui ouvrent des portes et des possibilités à toutes les couches sociales quels que soient les défis auxquels elles sont confrontées», a-t-elle indiqué.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

LITIGE FONCIER

Menacée de mort parce qu'elle s'oppose à la vente d'une parcelle à Pointe-Noire!

La trentaine, Alix Nganga habite au quartier OCH, à Tié-Tié (arrondissement 3 de Pointe-Noire), vers le marché communément appelé Masola. Elle affirme avoir hérité de sa défunte mère une parcelle de terrain située à Vindoulou (arrondissement 4 Loandjili), dont le titre de propriété porte son nom. Un bien que ses frères biologiques auraient l'intention de vendre. Mais elle s'y oppose farouchement. Victime de menaces de mort, Alix exprime son cri de détresse, à travers nos colonnes.

***Mademoiselle, qu'est-ce qui vous amène tôt ce matin dans nos locaux?**

**Avant tout propos, je tiens d'abord à vous remercier pour le bon accueil. Par ailleurs, j'ai choisi votre journal pour rendre public mon problème, parce qu'il est le plus réputé et le plus crédible de la place. Pour répondre maintenant à votre question, je vous informe que nous avons hérité de notre défunte mère une parcelle achetée à Vindoulou, au quartier Tchifoungou, dans l'arrondissement 4 Loandjili. L'attestation de vente de la parcelle porte mon nom, parce que je suis la première fille d'une fratrie de sept enfants, dont trois grands frères, deux petites sœurs et

un petit frère. La situation qui m'amène ce matin dans votre bureau est que mes frères veulent vendre cette parcelle qui a une superficie de 500 mètres carrés. Entendu que les papiers sont à mon nom, je m'y oppose catégoriquement. J'ai proposé que celui qui veut y habiter puisse y construire sa maison sans problème. Mais il est hors de question que la parcelle soit vendue.

***Vous sentez-vous en danger?**

**Bien sûr que oui. Mes frères me profèrent des menaces de mort. D'où ma présence à votre journal. Vous savez, un adage dit que «l'homme est un loup pour l'homme». C'est pourquoi,



Alix Nganga

j'informe l'opinion publique que s'il m'arrive quelque chose de grave ces jours-ci, point n'est besoin de chercher les criminels ailleurs. Le mal va provenir de mes frères de même sang. D'où mon cri du cœur.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI

COUP D'OEIL EN BIAIS

CHU-B: la grève qui "tue" les patients

Le CHU de Brazzaville pose problème. Et des plus graves. En sus des difficultés visibles de tous dans cette structure, comme dans la plupart des établissements sanitaires du pays d'ailleurs, il y a lieu de mentionner la grève des travailleurs qui fait que certains malades sont systématiquement redirigés vers des hôpitaux de base souvent mal équipés. Un transfert qui peut avoir de lourdes conséquences sur les malades les plus mal en point. L'autre jour, une femme affaiblie par la maladie y a perdu une trentaine de minutes avant que ses accompagnateurs ne se décident à la conduire ailleurs, où elle a, malheureusement, fini par trouver la mort. Dans sa situation actuelle, la simple évocation du CHU fait frissonner d'effroi la plupart des Brazzavillois.

L'insalubrité de Brazzaville désespère ses habitants

Les habitants de Brazzaville, surnommée naguère Brazza-la-verte, se désolent de voir les problèmes d'insalubrité de l'agglomération restés sans solution. Ils cohabitent quotidiennement avec les tas d'ordures. Les rues, avenues et caniveaux des quartiers ressemblent plus à des décharges d'ordures sauvages qu'à des voies de communication et d'évacuation. Les ravins, les carrefours, les devantures des domiciles, les trottoirs et même les hauts lieux jadis luxuriants ont été transformés en dépotoirs permanents créant une situation sanitaire préoccupante. Les marchés entretiennent également de gigantesques dépotoirs en leur sein. Une saisissante illustration : le marché Total de Bacongo. La ville pue. Partout des odeurs nauséabondes. Difficile d'y prendre un bol d'air frais. Tout cela est dû à l'absence d'un service municipal de ramassage des ordures ménagères. Même au temps d'Averda, la collecte des ordures n'était pas régulière, alors que chaque fonctionnaire contribue à l'entretien de la capitale. L'action des agents de la Force publique appelés à pallier la mort d'Averda demeure encore embryonnaire au regard des moyens humains et techniques mobilisés. Pour les Brazzavillois, l'insalubrité dans leur cité a toutes les allures d'une catastrophe.

Violation des droits humains: le CAD sonne le tocsin

Les horreurs et les abominations caractérisent, selon le Centre d'actions pour le développement (CAD), dont le directeur exécutif est Trésor Nzila, la vie dans les pénitenciers du pays. D'après le rapport annuel de cette ONG publié le 6 décembre 2024, les atteintes aux droits humains ont explosé en 2024 : 8.216 cas contre 1.800 en 2023. Que ce soient dans les maisons d'arrêt, dans les cachots ou les cellules de détention provisoire, les conditions restent les mêmes: exécrables ! Les horreurs commises dans ces lieux sont souvent inconnues de l'opinion, d'où l'intérêt de la conférence de presse de cette ONG organisée la semaine passée, afin d'attirer l'attention sur l'aggravation de la crise des droits humains. Mais nulle part dans son rapport on ne trouve trace des violations commises par les "kuluna".

La presse écrite traverse une mauvaise passe

Les journaux traversent une mauvaise passe depuis quelque temps au Congo. Malheureusement pour cette presse, l'aide publique qui aurait pu apporter la bouffée d'oxygène, n'existe pas encore. Une situation très difficile. Le personnel de l'unique quotidien congolais, Les Dépêches de Brazzaville, était en grève le jeudi 5 décembre 2024, suite au retard de paiement de salaires. La situation est générale à tous les journaux. La presse écrite a un rôle fondamental à jouer dans la communication et l'information. «C'est une aberration de répéter que nous sommes de civilisation orale, et que seule la radio et la télévision ont de l'influence», déplore un confrère.

Frais d'inscriptions aux examens d'Etat : «discriminatoire» pour les candidats libres et étrangers

Les inscriptions des candidats aux examens d'Etat sont payées selon un tarif qui peut susciter des interrogations. Pour le baccalauréat, les candidats congolais officiels paient 5000 francs CFA ; les candidats étrangers officiels et les candidats congolais libres 15.000 francs CFA ; les candidats étrangers libres 20.000 francs CFA. Pour le BEPC, les candidats congolais officiels et les candidats congolais libres doivent payer respectivement 4000 et 10000 francs CFA ; les candidats étrangers officiels et les candidats étrangers libres 10.000 pour les premiers, 15.000 francs CFA pour les seconds. Enfin, pour le CEPE, les candidats congolais officiels paient 2000 francs CFA ; les candidats congolais libres, les candidats étrangers officiels et les candidats étrangers libres 3000 francs CFA. Les candidats libres et étrangers se sentent visés et certains n'hésitent pas à qualifier de «discriminatoire» cette mesure parlant de politique d'exclusion.

Erratum

Une confusion de nom s'est glissée dans l'éditorial du n°4259. L'abbé Jean Bantsimba-Malonga est cité parmi nos défunts. Il faut plutôt lire : «Jean Banzouzi-Malonga», son frère jumeau. Toutes nos excuses particulièrement à l'abbé Bantsimba-Malonga.

DISTRICT DE MVOUTI (DEPARTEMENT DU KOUILOU)

Cent ans d'histoire et des perspectives prometteuses

Les populations de Mvouti ont procédé le 7 décembre dernier à la célébration du centième anniversaire de l'érection de leur localité en district. Si la fête a été somme toute belle, ce centenaire dont la célébration a été placée sous les auspices du Premier ministre Anatole Collinet Makosso a été également l'occasion tout indiquée de définir de nouvelles perspectives pour un développement harmonieux et irréversible de cette collectivité locale aux multiples potentialités.

Le Premier ministre était accompagné de plusieurs hautes personnalités, dont des ministres. À l'instar d'Honoré Sayi des Transports, de l'Aviation civile et de la marine marchande, Jean-Marc Thystère Tchicaya, des Zones économiques spéciales, et Jean-Luc Moutou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Mais d'autres personnalités de marque ont fait ce 7 décembre, le déplacement de la place publique de Mvouti. Il s'agit, par exemple, du préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou, du président du Conseil départemental du Kouilou, Alexandre Mabiala.

Des acteurs culturels comme Rufin Tevo, célèbre comédien connu sous le pseudonyme de Nkaba Ndoudi, ne sont pas restés en marge de l'événement. Moins encore des représentants d'entreprises publiques et privées, dont Denis Mavoungou, responsable marketing au sein de l'opérateur mobile MTN Congo.

Une forte mobilisation à la mesure de l'événement du jour ! C'était la célébration en différé du centenaire de Mvouti, érigée en district le 4 décembre 1924 par l'administration

coloniale. Un siècle, ça se fête, mais le tout dans la méditation et la réflexion. «Mvouti, hier, aujourd'hui et demain», c'est, en effet, sous ce thème qu'a été placée la célébration de ce centenaire.

Si d'après de nombreux récits d'historiens, l'histoire de Mvouti remonte à des temps immémoriaux, la localité a connu des étapes clés dont le rôle de point névralgique de la piste des caravanes pendant la traite négrière.

Mvouti et le CFCO, une belle histoire d'amour !

Un rôle qui se renforce pendant la colonisation, lorsque la localité érigée en district trois ans après le lancement des travaux de construction du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), Mvouti va bâtir une merveilleuse histoire intimement liée à la fluidité des activités économiques rendue possible par la mise en exploitation de la voie ferrée. Au point que cette collectivité locale a fini par s'imposer comme premier producteur de bananes plantain au Congo. Ainsi, en un siècle d'existence, Mvouti a vu sa population augmenter de 1 273 à 19 132 habitants pour l'ensemble des 57 villages habitants,



Le Premier ministre prononçant son allocution de circonstance



Le Premier ministre posant la première pierre commémorative sous le regard admiratif des ministres Sayi, Thystère Tchicaya et Moutou

selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2023. La localité a connu quarante sous-préfets, le tout premier étant le

François Clément Edwige et le dernier, William Ghislain Kakala. 17^e sous-préfet, Jacques Malonga est le tout premier Congolais à oc-

cuper ce poste. Il a régné de 1958 à 1960. Mais c'est Dieudonné Mboumba qui bat le record de longévité pour avoir dirigé Mvouti de 2003 à 2020, soit 17 ans. Un grand témoin, mais surtout acteur de l'histoire de Mvouti. C'est à ce titre qu'il lui a été donné la tâche de faire l'évocation de l'histoire de la localité de la période pré-coloniale à nos jours.

Mais si Mvouti a joué un rôle clé dans l'histoire économique du pays, la petite ville doit sa célébrité pour avoir fourni à la Nation des cadres qui ont contribué significativement au rayonnement sur tous les plans du pays. C'est le cas de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ancien ministre de la Marine marchande, décédé en 2022. Son expertise en matière des questions maritimes était sollicitée partout en Afrique. Dans les annales de l'histoire de Mvouti, on trouve bien gravé le nom d'Alexandre Makaya, médaillé d'or lors des Jeux africains de 1965 à Brazzaville.

Et cent ans après, Mvouti est loin d'avoir arrêté sa machine à production de cadres. Allusion au musicien de renommée nationale et internationale Bongo Prophète, auteur de la chanson «Centenaire de Mvouti». Ce morceau de rumba, chanté en français, lingala et munukutuba, a tenu en haleine toute l'assistance lors des festivités. Comme en témoigne la ruée du public sur le podium pour couvrir l'artiste et son groupe de récompenses sonnantes et trebuchantes. Au point que le parrain de l'événement, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, a fini par qualifier l'œuvre musicale de «can-

tique du centenaire».

Gloire aux faiseurs de l'histoire !

Avec une éloquence somme toute saisissante, le chef du Gouvernement a rendu un vibrant hommage à tous les acteurs de l'histoire de Mvouti. «Cette célébration est l'occasion de rendre hommage à tous nos ancêtres qui, il y a 100 ans et bien avant, ont posé les bases de cette communauté prospère. Cette célébration est aussi l'occasion pour nous de nous incliner devant la glorieuse mémoire des dignes filles et fils de Mvouti qui ont rejoint nos ancêtres, après avoir porté haut le flambeau de notre district et au-delà, du pays. Ces filles et fils qui se sont élevés par l'effort, le courage et l'intégrité, jusqu'à occuper, avec honneur et dignité, de très hautes fonctions dans notre pays, voire au-delà de nos frontières», a-t-il déclaré, dans son allocution de circonstance.

Si Mvouti a pu écrire une aussi riche histoire, ce centenaire dont les activités vont se poursuivre en 2025, devrait être un moment important d'orientation vers de nouvelles perspectives. D'où cette précieuse recommandation du Premier ministre : «Je vous invite à réaliser avec moi que le centenaire du district de Mvouti a un enjeu territorial et de développement local au regard des opportunités qu'offre le district du fait de son positionnement géographique et celles découlant de ses potentialités ainsi que celles des secteurs porteurs».

Pour immortaliser cette célébration du centenaire, une stèle dont la première pierre a été posée le jour même par le Premier ministre, sortira des terres de la place publique de Mvouti. Sur le plan infrastructurel, Mvouti aura un nouvel hôpital dont les travaux sont en phase d'achèvement. Sans oublier la rénovation du dortoir du lycée.

Maître Bernard PASSI, Notaire élisant domicile en l'étude de Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 19, Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303, B.P.: 4171, Tél.: (242) 05.537.73.49; 06.698.27.05. E-mail: bernardpassi3@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Le Notaire ci-dessus dénommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-six Mai deux mille vingt-trois, enregistré sous le **Folio 100/03 n°305**, procédé à la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes: Forme: Société à Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel; Dénomination: «**AMTECH EXPERTISES SARL**»; Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

A- Maintenance conditionnelle:

- Expertise vibratoire;
- Analyse des huiles industrielles.

B- Expertise environnementale:

- Analyse de la qualité de l'eau ;
- Analyse de la qualité de l'air ;
- Analyse de la qualité des sols ;
- Surveillance et cartographie de bruits;
- Système d'information géographique ;
- Détection infrarouge des fuites de gaz;
- Détection thermique ;

- Métrologie ;
- Etude hydrogéologique ;
- Inspection NDT ;
- Mesure d'épaisseurs navire et plate-forme ;
- Télécommunication, informatique ;
- Endoscopie ;
- Tribologie ;

- Inspection four et pipeline et test des preuves des lignes,
- Pressure Vessel inspection ;
- L'étalonnage des instruments de mesures.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège social: 346, Avenue BITE-LIKA NDOMBI, République du Congo;

Gérant: Monsieur **Bruno Mbakani MUBAMBA** ;

R.C.C.M: La société est immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier tenu par le greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2023-B 0096**.

Pour avis,
Maître Bernard PASSI

ETUDE Maître H.A MACAYA BALHOU
Notaire

B.P : 4171 TELEPHONE (242) 05.557.44.10 – 06.653.40.35
E-mail : etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Boulevard Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suites aux résolutions adoptées à l'ordre du jour du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, reçu en la forme authentique par le notaire soussigné en date à Pointe-Noire du vingt novembre deux mille vingt-quatre, enregistré au Domaine de timbres de Pointe-Noire le trois décembre de la même année sous le **n° 8656, folio 224/36**.

Les Associés de la Société «**GREEN SERVICES**» Société A Responsabilité Limitée, au capital de Francs CFA 44.000.000, dont le siège est sis à Pointe-Noire, 76, Avenue Gustave ONDZIEL, Centre-ville (en face de Cofibois), B.P : 736, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le **n°CG-PNR-01-2013-B12-01030 (ancien n° RCCM CG/PNR/13 B 1030)** ;

Ont, décidé :

- Du transfert du siège social de ladite société à l'adresse suivante :

L'Arrondissement n°5 Mongo Mpoukou, / quartier Songolo, / Zone C1, / Avenue Guy Macosso, Préfecture de Pointe-Noire, Boîte postale 737. (REPUBLIQUE DU CONGO).

- De modifier les statuts de ladite société au prochain Assemblée Générale Extraordinaire.

Une expédition de l'acte de dépôt du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence le numéro **CG-PNR-01-2024-D-01419** a été attribué audit dépôt.

Pour avis
LE NOTAIRE

ANGOLA

Joe Biden réaffirme les ambitions américaines

Le président américain Joe Biden a effectué du 1er au 3 décembre 2024, une visite historique, la première d'un Chef d'Etat américain en Afrique depuis 2015, et la toute première pour lui, dans ce pays. Il a rencontré son homologue angolais Joao Lourenço mardi 2 décembre. Dans ce pays d'Afrique australe, il est prévu un grand projet d'infrastructure visant à affirmer les ambitions de Washington face à la Chine sur le continent.



Poignée de main entre Joao Lourenço et Joe Biden

Pendant son séjour dans ce pays lusophone riche en pétrole, Joe Biden, qui cèdera le pouvoir le 20 janvier à Donald Trump, a échangé avec Joao Lourenço sur des questions portant sur le commerce, les investissements, la sécurité et la stabilité, ainsi que celles du renforcement de la coopération entre les deux

pays. Le président américain a également prononcé un discours au Musée national de l'esclavage. Les Etats-Unis ont promis de verser plus de 200.000 dollars pour soutenir la restauration et la conservation du bâtiment, autrefois, propriété d'un marchand d'esclaves, étant donné qu'au XIXe siècle l'Angola a fourni un grand nombre d'esclaves dans le traité en direction des Amériques.

Lundi 2 décembre, Joe Biden a rencontré Wanda Tucker, descendante du premier enfant esclave né aux Etats-Unis, dont les parents, transportés en Virginie en 1619, étaient originaires d'Angola. Mercredi, il s'est rendu à Lobito, ville portuaire, pour vanter l'investissement emblématique de sa présidence en Afrique, le «couloir Lobito». Il y a rencontré les dirigeants des pays concernés

par ce projet. Outre l'Angola, la République Démocratique du Congo, la Zambie et la Tanzanie.

Le gigantesque projet de voie ferrée est destiné à acheminer vers le port de Lobito des matières premières stratégiques telles que le cuivre et le cobalt. Ce chantier est «une vraie révolution pour l'engagement des Etats-Unis en Afrique. Nous ne demandons pas aux pays de choisir entre les Etats-Unis et la Chine ou la Russie. Nous cherchons simplement des projets d'investissements fiables pour le continent, parce que trop de pays se sont fiés à des investissements irréguliers, et se retrouvent désormais ravagés par des dettes», a affirmé John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche. Le «couloir Lobito», soutenu aussi par l'Union européenne, est conçu comme une vitrine des ambitions américaines en Afrique, un continent relativement négligé ces dernières années par la première puissance mondiale, alors que la Chine y investit très lourdement.

Alain-Patrick MASSAMBA

LU POUR VOUS

Les réformes du G20 devraient cibler l'amélioration des perspectives de croissance

Améliorer les cadres de politique budgétaire, promouvoir l'éducation et les compétences et soutenir la transition verte peuvent contribuer à une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive.

Dans la plupart des pays membres du Groupe des Vingt, la croissance devrait fléchir au cours des cinq prochaines années et rester bien en deçà des niveaux auxquels on s'était habitué au cours des deux décennies précédant la pandémie. C'est l'un des principaux défis communs à ce groupe qui représente environ 85% du Produit intérieur brut mondial. La croissance est plus vigoureuse dans l'ensemble de l'Union africaine, qui a intégré le G20 l'année dernière; mais l'essor démographique des pays de cette région les oblige également à créer des emplois pour des millions de jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Pour les deux groupes, ainsi que pour l'Union européenne, il est essentiel d'accélérer la croissance pour améliorer les conditions de vie des populations et il existe une solution commune: la mise en œuvre de réformes prioritaires peut considérablement rehausser les perspectives de croissance au cours des cinq prochaines années, ou à moyen terme, comme le souligne notre nouveau rapport au G20. L'analyse indique également que les réformes structurelles sont plus rentables lorsqu'elles sont soigneusement séquencées et qu'elles reflètent un consensus social.

Plusieurs défis expliquent pourquoi il est temps d'investir dans des réformes propices à la croissance. Une faible croissance de la productivité, renforcée dans certains pays par des tendances démographiques défavorables, freine la croissance potentielle, comme le détaille le chapitre 3 des Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2024. La croissance durable est également menacée par une dette publique élevée, la fragmentation géoéconomique et la montée du protectionnisme.

Plus précisément, la plupart des pays avancés du G20 et plusieurs pays de l'UE bénéficieraient d'un resserrement des limites de dépenses publiques, tandis que pour la plupart des pays émergents et des pays en développement du G20, les réformes visant à augmenter les recettes publiques devraient être prioritaires. Plusieurs pays de l'Union africaine auraient intérêt à accroître leur transparence budgétaire.

Pour de nombreux pays du G20 et de l'Union africaine, il est également prioritaire de mener des réformes structurelles dans deux autres domaines clés. Premièrement, il convient d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle afin de mieux faire correspondre les compétences aux possibilités d'emploi. Deuxièmement, des réformes sont indispensables pour accélérer la transition énergétique. Il s'agit notamment de renforcer les capacités en matière d'énergie renouvelable, d'accroître l'efficacité de la taxe carbone et d'éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles. Dans plusieurs pays membres de l'Union africaine, des réformes de la gouvernance sont également nécessaires de toute urgence pour renforcer l'Etat de droit, lutter contre la corruption et améliorer la gestion des finances publiques.

TCHAD

Mahamat Déby élevé au rang de maréchal

Les conseillers de transition ont voté lundi 9 décembre 2024 à 91% la proposition de résolution portant élévation à la dignité de maréchal le Président et général d'armée Mahamat Déby. Cette distinction est proposée alors qu'une partie des conseillers sont en campagne pour les législatives du 29 décembre prochain. Pour ceux qui portent la résolution, elle se justifie par les grandes victoires militaires remportées par le président. Trop tôt, indiquent ses détracteurs qui estiment que ce n'est pas lui rendre service.



Mahamat Idriss Déby

Après le vote, les conseillers de transition étaient heureux de voir leur résolution adoptée à une majorité écrasante en attendant que le concerné Mahamat Déby en prenne acte. Ses soutiens disent vouloir le remercier, malgré son jeune âge (40 ans) pour sa gestion exemplaire de la transition depuis 2021. Mais aussi, pour avoir dirigé une contre-offensive qualifiée de victorieuse suite à l'attaque de grande envergure

des jihadistes de Boko Haram contre une position avancée de l'armée en octobre dernier.

«Le Conseil national de transition a délibéré et adopté la résolution dont la teneur suit: est élevé à la dignité de maréchal du Tchad pour service rendu à la nation le général d'armée Mahamat Idriss Déby», a énoncé le docteur Haroun Kabady, président du CNT.

Ce cadeau qui marque également la fin du mandat des conseillers de transition n'est pas du goût d'une autre partie de conseillers. Ils estiment que l'urgence pour le Président Mahamat Déby est ailleurs. «J'ai bien peur que ceux qui sont initiateurs de cette

élévation-là, malgré tout le mérite, ne soient pas forcément animés par une volonté patriotique. Je crains qu'on enferme le président dans le culte de la personnalité. J'ai dit au président de la République que le moment n'était pas approprié», explique le 7^{ème} vice-président Gasim Chérif Mahamat. Il y a trois ans, l'Assemblée nationale de l'époque avait élevé au titre de maréchal du Tchad Idriss Déby père pour des faits similaires. Il avait mené pendant un mois une attaque contre des jihadistes de Boko Haram dans la même région du lac Tchad.

Gaule D'AMBERT

ATLS
Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : sise 327 Avenue Marien NGOUABI
Immeuble SCI les cocotiers BP 1233, Pointe-Noire - RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

SUNU ASSURANCES IARD CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
Au capital de 3 000 000 000 F CFA
Siège Social : sise 17 rue de l'hôtel de Ville, Immeuble ELIKIA, Centre-Ville Pointe-Noire
République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2012-B14-00021

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Mai 2023, les actionnaires de la société **SUNU ASSURANCES IARD CONGO**, ont adopté les résolutions suivantes :

- De prendre acte du décès survenu le 12 janvier 2023 à Paris de Monsieur Papa Pathé DIONE, représentant permanent de la société SUNU Participations Holding S.A, Administrateur personne morale nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 novembre 2021 ;

- De prendre acte de la lettre datée du 27 février 2023 par laquelle la société SUNU Participations Holding S.A désigne Monsieur **Joël Valodia AMOUSSOU** en qualité de son nouveau représentant permanent au Conseil d'Administration de SUNU Assurances IARD Congo ;

- De prendre acte de la démission de Monsieur **Joël Valodia AMOUSSOU** de son mandat d'Administrateur par lettre datée du 27 février 2023, dans la mesure où il a été désigné comme représentant permanent de l'Administrateur SUNU Participations Holding S.A au Conseil d'Administration de SUNU Assurances IARD Congo ;

- De ratifier la cooptation faite par le Conseil d'Administration du 23 mars 2023 de Monsieur **Abdoul Aziz GUEYE** comme Administrateur intuitu personae en remplacement de Monsieur **Joël Valodia AMOUSSOU**. Son mandat expirera en même temps que celui des autres Administrateurs en fonction, c'est-à-dire lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal du 15 Mai 2023, sous le numéro **CG-PNR-01-2023-D-01108 du 29 Septembre 2023**.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° **CG-PNR-01-2012-B14-00021**, le 29 Septembre 2023.

Pour avis.

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques appellent le peuple de Dieu à l'unité et à la vigilance

Réunis pendant une semaine en prière, à l'écart des tumultes à Liambou où ils ont été nourris par la lecture méditative de la lettre encyclique «*Dilexit*» du Pape François pour leur ressourcement spirituel, les évêques du Congo ont prié avec le peuple de Dieu de l'archidiocèse de Pointe-Noire, dimanche 8 décembre 2024, en l'église Notre-Dame de l'Assomption. Ils ont célébré à cette occasion la messe de clôture de leur retraite spirituelle annuelle. Elle a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo.

La nouvelle lettre encyclique du Pape François invite les fidèles et les personnes de bonne volonté à découvrir les profondeurs du sacré cœur de Jésus qui a tant aimé le monde. Les évêques y ont consacré leur retraite spirituelle, un moment de prière et de fraternité, d'écoute des enseignements et de partage d'expérience.

Cette action de grâces a permis aussi de célébrer la messe dite des peuples, qui était en sa 6ème édition cette année, que la paroisse Notre-Dame de l'Assomption organise depuis six ans chaque année au temps de l'Avent. C'est une initiative pastorale née sous l'abbé Louis Pambou actuellement curé de la paroisse Saint Michel de Mongo-Kamba. Elle manifeste l'universalité de l'Eglise en regroupant en son sein des hommes et femmes de toutes langues, peuples et nations.

Cette année, parmi les pays représentés pour cette messe des peuples, il y avait le Cameroun, le Benin, l'Angola, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la République centrafricaine, l'Italie, le Nigeria. Tous, ils se sont regroupés en formant un seul corps avec le Congo pays hôte, malgré la diversité de leurs origines et cultures. Dans son mot d'accueil au début de la célébration, Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, a salué la présence de ses frères évêques. Il a salué aussi l'initiative pastorale de la messe des peuples qui pour lui est un véritable dialogue des cultures qui contribue à la richesse de l'humanité tout entière.

Mgr Bienvenu, dans son homélie inspirée de l'évangile de saint

Luc (Lc 3,1-6) et d'autres textes du jour, a insisté l'inconduite de l'homme pécheur qui tout le temps aime juger les autres: «*Si nous sommes tous pécheurs, pourquoi juger? Revenons à Dieu, quittons les robes qui font notre misère et*



La communauté camerounaise revêtons celle de la justice, de la paix, de l'amour, pour être vivants. Effectivement quitter nos robes de tristesse et de misère pour être vivants, cela signifie nous convertir. Autrement dit, quitter ou abandonner ce qui ne concorde pas avec la vie en Jésus Christ. Dieu veut que tout être vivant reçoive le salut».

A l'instar de l'archevêque de Pointe-Noire, le président de la Conférence épiscopale du Congo a fustigé ceux qui à longueur de journée incriminent à tort et à travers les membres de l'épiscopat et distillent des fake-news à leur égard.

Moment très spécial, au cours de la prière universelle, les diffé-



Les évêques du Congo posant devant l'église

peuple de Dieu à soutenir ses pasteurs et à dialoguer ensemble. En effet, l'évêque a exhorté le peuple ne pas considérer les évêques du Congo comme des sourds-muets. Après la messe, les évêques ont visité les stands de chaque pays où ils ont dégusté tous les plats présentés par les différents pays. Interrogé à la sortie de la messe, Mgr Abel Liluala, a conclu: «*Nous avons médité sur la profondeur et la grandeur de la richesse doctrinale et spirituelle de la lettre encyclique Dilexit du Pape François. Grâce à elle, nous avons encore approfondi notre amour vis-à-vis de Jésus, nous nous sommes ouverts à son cœur sacré qui a tant aimé le monde. Pour la 6ème édition de la messe des peuples, nos cultures doivent être évangélisées. Notre-Dame de l'Assomption a pour tradition de célébrer une messe pour mettre en valeur tous les éléments culturels que nous trouvons dans les différents peuples présents dans la paroisse. Car c'est important que ces peuples expriment leur foi à travers les rythmes, leurs traditions et leurs cultures*».

A noter que cette messe couplée à la célébration du 71^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption a été animée par la chorale éponyme et la confrérie Raymond Mboko, ainsi que par les ressortissants de la RDC.

Madocie Deogratias MONGO

PAROISSE SAINT JULES DE MAKABANDILOU (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Succession apostolique de l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé

Les nouvelles affectations et nominations des ouvriers apostoliques de l'archidiocèse de Brazzaville, rendues publiques par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou le 20 juillet 2024, offrent à l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé d'exercer les fonctions de curé de la paroisse Saint Jules de Makabandilou. Une paroisse qui fait partie du doyenné Saint Louis Marie Grignon de Montfort et située dans le 9^e arrondissement Djiri, entre les cimetières d'Itatolo et l'Académie militaire Marien Ngouabi.

La cérémonie d'installation du nouveau curé a eu lieu le dimanche 8 décembre 2024, deuxième Dimanche du temps de l'Avent de l'année liturgique C, au cours de l'eucharistie présidée dans un premier temps par l'abbé Armel Barinamio Samba, curé doyen du doyenné Saint Louis Marie Grignon de Montfort et curé de la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou; puis dans un second temps par l'heureux du jour. Il était entouré de ses deux vicaires les abbés Pascal Bamokena et Hennick Chriss Mvila, ainsi que des abbés Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda et Guy Noël Okamba, coordonnateur national de la Commission épiscopale Justice et Paix. L'animation

des chants était les œuvres de la chorale Saint Jules et de la Scholas populaire. Les textes bibliques en ce deuxième dimanche du temps de l'Avent, ont fait ressortir les problématiques de la quête d'espérance, de consolation, de conversion et de pardon.

Au début de la célébration, l'abbé Pascal Bamokena a présenté le cursus vocationnel de l'heureux du jour, avant que le vice-président du Conseil pastoral paroissial, Michel Dzama, ne fasse la présentation de la paroisse. Avant l'homélie, l'on retiendra quatre étapes du rite d'installation: la présentation à travers le cursus, le renouvellement de la promesse sacerdotale, la profession de foi et le serment de fidélité à l'évêque. Le tout s'est passé après un dialogue franc et direct entre le célé-



L'abbé Armel Barinamio installant le nouveau curé

brant et l'heureux du jour. Le vice-président du Conseil pastoral paroissial a indiqué que ce dimanche 8 décembre 2024 était un jour mémorable pour la communauté paroissiale de Saint Jules de Makabandilou et fière d'accueillir le nouveau curé. «*Après sa nomination par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé, est appelé, ce jour, d'une manière officielle, à prendre possession de ses fonctions de curé (cf. Canon 5151). Le curé*

est lié à sa paroisse comme un évêque à son diocèse. Le Conseil pastoral paroissial saisit cette agréable opportunité pour révéler que depuis l'érection de l'église, l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé est le cinquième curé de la paroisse après les passages des abbés Xavier Bienvenu Mbemba Bissem (2011-2018), Benoît Lascogni Makaya (2017-2020), Brice Bikouta (2020-2022) et Olivier Rosel Mikoli (2022-2024)». Prêtre de Jésus-Christ depuis le 2 juillet 2005, l'abbé Destin Mouéné

RETRAITE DES EVEQUES DU CONGO

Moment de ressourcement spirituel de nos pasteurs

La retraite des évêques du Congo fait partie des activités phares contenues dans leur agenda annuel, à l'instar de l'Assemblée plénière ordinaire annuelle qui se tient durant une semaine autour d'un thème ou de la session pastorale qui réunit les commissions et autres structures relevant de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

Voulue en fin d'année au temps de l'Avent, ce rendez-vous réunit les membres de l'épiscopat une semaine durant au Foyer de charité «*Le Mont Thabor de Liambou*» (archidiocèse de Pointe-Noire), où ils méditent sur un thème quelconque. Généralement, les évêques invitent un prédicateur venu de l'étranger, qui est tantôt un confrère évêque, tantôt un prêtre.

Initiée au tout début des années 2000, la retraite spirituelle des évêques du Congo est l'activité qui clôture les grands rendez-vous annuels de la Conférence épiscopale du Congo. Elle consacre un moment de prière, de méditation, de contemplation et de ressourcement, mais aussi de raffermissement des liens entre évêques. A l'issue de leur retraite, les évêques choisissent une paroisse de Pointe-Noire où ils célèbreront la messe dominicale en communion avec le peuple de Dieu.

Cette année, les évêques ont innové. Ils n'ont pas invité un prédicateur, mais ont préféré médité autour d'un thème développé par chacun d'eux, sous-tendu par l'encyclique du Pape. Ils ont abondamment nourri leur méditation dans l'approfondissement des enseignements contenus dans ce document magistériel, avec une clé de lecture des réalités et difficultés auxquelles se trouve confronté de nos jours le peuple de Dieu, troupeau à eux confié.

Au cours de leur retraite, les évêques ont également porté dans leurs prières la marche du pays qui comme tout Congolais les préoccupe chaque jour. Ils ont confié au Seigneur les hauts et les bas du quotidien des filles et fils de leur beau pays empiété de plus en plus dans des situations quasi-chaotiques: pénurie d'eau et de carburant, coupures intempestives d'électricité, grèves à répétitions dans la plupart des administrations tant publiques que privées.

A quelques semaines de l'ouverture en janvier prochain à Rome en Italie du jubilé de l'Année sainte décrétée par le Pape François, les évêques ont réaffirmé leur pleine espérance comme l'indique le thème de ce jubilé quant à l'avenir du pays et au retour aux sources de la foi. A l'écoute du peuple dont ils sont les bergers et à qui ils sont chargés de prêcher un message prophétique, les pasteurs de l'Eglise qui est au Congo ont une fois encore expérimenté la dimension du pardon, du vivre ensemble dans l'unité et la concorde.

Conscients que l'Eglise traverse des moments de tumultes notamment à cause des attaques et critiques acerbes des individus ou médias visant certains de ses dirigeants parfois très directement, les évêques ont offert leur pardon et appelé à la conscience collective. Car, pour eux, ni l'Eglise, ni le pays n'a besoin de ces diatribes ou moments de distraction dans un contexte où le Congo mérite plutôt un sursaut national pour sortir de l'impasse actuelle.

A ceux qui les accusent de ne jamais prendre la parole ou les comparent à d'autres Eglises du continent ou d'ailleurs, les évêques recommandent de revisiter leurs nombreux messages au peuple de Dieu dans lesquels souvent ils se prononcent sur les joies et peines, les espoirs et angoisses des hommes et femmes de notre temps, comme le veut la Constitution de l'Eglise. Récemment encore, à l'issue de leur Assemblée plénière tenue en octobre passé à Brazzaville, les évêques ont livré un message au peuple de Dieu en évoquant entre autres les problèmes que vivent ces jours-ci les Congolais.

Dans le souci constant d'aider le peuple à vivre la communion avec ses pasteurs et surtout de redoubler de vigilance, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, a, à la suite de son confrère Mgr Abel Liluala, archevêque de Pointe-Noire, appelé à quitter les faux jugements. Il a attiré l'attention des débiteurs de fake-news qui distillent du jour au lendemain des informations à caractère diffamatoire pouvant compromettre leur avenir.

La messe de clôture de la retraite des évêques a coïncidé avec la célébration de la 6^e édition de la messe des peuples symbolisant le groupement des communautés étrangères de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption sur le thème: «*Louons et adorons le Seigneur dans nos différentes langues et cultures*»!

Aristide Ghislain NGOUMA

Ndzorombé a exercé les fonctions de vicaire dans plusieurs paroisses.

Dans son homélie, l'abbé Armel Barinamio Samba a indiqué que Dieu appelle chacun par son nom. «*Aujourd'hui, nous célébrons le mystère de l'amour de Dieu, car l'un de nous sera investi comme pasteur propre de cette église de Makabandilou. Il va recevoir la mission pour repenser avec zèle et prendre soin du troupeau qui lui est confié. Le curé doit travailler en étroite collaboration avec les deux Conseils (Conseil pastoral paroissial et Conseil pour les affaires économiques). Il doit enseigner, sanctifier et gouverner le peuple de Dieu, car il n'est pas là pour exposer sa pensée personnelle, mais la foi catholique. Le curé est un évêque dans sa paroisse et de ce fait, il doit aider le peuple de Dieu à grandir dans la foi, tout en demeurant dans la prière*». Il a conclu son homélie par une invitation: «*Chrétien de*

Makabandilou, prier pour votre pasteur et faites régner l'unité pastorale afin de construire ensemble votre paroisse».

Dans son mot de remerciement à la fin de la messe, l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé a indiqué: «*Être curé de la paroisse Saint Jules de Makabandilou est un honneur, mais plus qu'un honneur, c'est une responsabilité. Je sollicite vos prières afin que je sois capable de répondre aux attentes du peuple qui m'est confié en devenant pour lui un pasteur selon le cœur de Dieu. Dès lors, avec la participation de tous, nous construisons une église synodale dans le respect et la reconnaissance des ministères de tout un chacun. C'est pourquoi, je réitère l'appel que j'avais lancé à l'ouverture de l'année pastorale 2024-2025: Tous sommes appelés à contribuer à la construction et au rayonnement de notre paroisse*».

Pascal BIOZI KIMINOU

ARMEE DU SALUT (TERRITOIRE DU CONGO)

Un marathon de prière et d'enseignement a été organisé au poste de Mounkali

Les salutistes du poste de Mounkali au Plateau des 15 ans, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, se sont donnés rendez-vous pendant 22 jours, du 5 novembre au 4 décembre 2024, pour un marathon de prière et d'enseignement, sous le thème: «*La puissance de la main de Dieu*» (Ensemble construisons sur une fondation solide).

Ce marathon a débuté le mardi 5 novembre sous la direction du capitaine Jean-Baptiste Kali, responsable du poste de Mounkali et du major Jean Marc Nkounkou, commandant divisionnaire de Brazzaville 1. Il s'est achevé le mercredi 4 décembre dernier par un culte placé sous la direction du colonel Jean Laurore Clénat, chef de territoire de l'Aru Congo. Des sous-thèmes ont été développés et animés par des officiers sur la «manifestation de la puissance de Dieu», «*Toute arme forgée*», «*L'Eternel combattra pour vous et vous gardez le silence*», «*Les mystères de la main de Dieu*». L'animation a été assurée le groupe d'adoration, la chorale du poste, les tambourinaires seniors et la fanfare. Dans sa prédication, le colonel Jean Laurore Clénat a indiqué que les fidèles du poste de Mounkali doivent porter haut



Le colonel Jean Laurore Clénat pendant la prédication le drapeau de l'Armée du salut en annonçant l'évangile. S'appuyant sur le texte biblique de 1 R18, 21-24+30-39 qui parle d'Elie et des prophètes de Baal sur le mont Carmel. «*Elie s'avance devant tout le peuple et dit: Jusqu'à quand est-ce que*



Les tambourinaires seniors pendant le culte

vous allez danser tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre? Si c'est le Seigneur qui est Dieu, adorez le Seigneur! Si c'est Baal qui est Dieu, adorez Baal...». «*Avancez avec l'œuvre divine à Mounkali. Je vous encourage de demeurer dans la prière. Le prophète Elie se dresse contre les prophètes de Baal. L'épreuve se déroule pendant la crise en Israël et le peuple est divisé.* Il a mis en garde les serviteurs de Dieu qui tenteraient de diviser le peuple. «*Dans l'Armée du salut, il y a aussi des faux officiers comme les prophètes de Baal qui sèment la haine au sein du peuple.*

Ceux qui agissent de telle sorte n'ont pas leur place dans l'Armée du salut. Pour entrer dans le royaume des cieux, il ne suffit pas de me dire: Seigneur, Seigneur. Il faut aussi faire la volonté de mon père qui est dans les cieux», a-t-il martelé. A la fin du culte, des certificats de reconnaissance ont été décernés aux conférenciers qui se sont dévoués à l'enseignement biblique au cours de ces 21 jours.

P.B.K.

Le lieutenant-colonel Jean-Alexis Sakamesso, l'une des figures de l'œcuménisme est entré dans la joie de son maître

Officier d'état-major de l'Armée du Salut au Congo, le lieutenant-colonel Jean-Alexis Sakamesso est né le 25 mai 1950, à Léopoldville (Congo-Belge) l'actuelle République Démocratique du Congo où ses parents Alexandre Mbemba et Elisabeth Bouayi (feus) ont séjourné. Rentré à Brazzaville au début de la décennie 1960, à la suite de l'opération d'expulsion forcée menée par le premier ministre, chef du Gouvernement transitoire, Moïse Tshombé, il fréquente l'école primaire de Boko, jusqu'à l'obtention de son certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Il suit son cycle secondaire premier degré au collège technique, à Brazzaville, option comptabilité.

Enjambant l'enseignement technique, il se retrouve peu après dans les beaux-arts, notamment en musique dans un orchestre de Ouénzé, son quartier de résidence dans lequel il chante avec «De La Lune». Converti au christianisme alors qu'il vit dans la maison des majors Lounama, il est enrôlé soldat en 1972 comme membre senior de l'Armée du Salut. Le 25 mai 1976, il se marie avec Mademoiselle Louya Pauline, avant d'être tous les deux admis à l'école militaire de l'Armée du Salut, pour obéir à l'appel de Dieu. En 1979, ils en sortent officiers de l'Armée du Salut avec le grade de lieutenant dans la session des «*Joyeux évangélistes*», de 1977 à 1979. A partir de cette année, le couple Sakamesso va servir dans plusieurs postes et divisions. Quand il devient, le Conseil Œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, est déjà un mouvement spirituel d'une dizaine d'années. Vu son intrépidité, son esprit d'organisation et de travail en équipe, ses chefs successifs dans les divisions et au quartier général territorial le choisissent pour être l'un de leurs représentants dans les instances consultatives et décisives du Conseil œcuménique. De 1980 à 2000, Jean-Alexis Sakamesso qui gravit les grades au sein de l'Armée

du salut siège aux côtés des leaders du Conseil œcuménique en l'occurrence NN.SS Barthélémy Batantu et Anatole Milandou (catholiques); les pasteurs David Msomi, Samba et Mfikewe (Kimbanguistes); les pasteurs Buana-Kibongui, Jean Mboungou et Alphonse Mbama (Protestants); les colonels et commissaires Willy Huguenin, Daniel Babingui, John Swinfen,



Lieut.-col Jean-Alexis Sakamesso

Sakamesso a assuré la présidence tournante du Conseil œcuménisme. Plusieurs fois, il a fait partie de la délégation du Conseil œcuménique qui a négocié l'achat du terrain vers

forts œcuméniques ayant visé la pacification du pays, là où subsistaient encore des tensions de nature à désunir les Congolais, notamment dans le département du Pool. Pour présenter les vœux du nouvel an au président de la République, Jean-Alexis Sakamesso chaque fois qu'il était bien portant, se tenait toujours prêt, son uniforme salutiste bien mis, aux côtés de ses pairs et de son chef de territoire pour serrer la main au couple présidentiel.

Quand il s'est agi de souhaiter la bienvenue au pape Jean-Paul II en mai 1980 et pendant les événements de 1998 où des délégations d'hommes d'Eglise du Conseil œcuménique ont été déployées sur les principaux champs de bataille du département du Pool, en vue de négocier le retour à la paix véritable avec les Ninjas. Lors des préparatifs des célébrations œcuméniques annuelles au stade Éboué ou encore pour compa-tir aux deuils ayant frappé les Eglises membres du Conseil œcuménique, Jean Alexis Sakamesso a toujours répondu présent pour le compte de l'Armée du salut aux côtés de ses frères et sœurs du comité d'organisation.

C'est autant dire que dans les bons comme dans les mauvais jours, l'Eglise du Congo a toujours compté sur les plus solides de ses colonnes comme le lieutenant-colonel Sakamesso qui a su se faire distinguer de par sa disponibilité, son humilité, sa joie et sa compassion. Après 13 ans de service au quartier général territorial comme secrétaire de programmes pour l'évangélisation, il a figuré dans la délégation salutiste partie pour Yaoundé à l'effet de poser les jalons de l'implantation de l'Armée du salut au Cameroun. Il a aussi fondé des postes, des



Le cercueil de Sakamesso placé dans la salle du cinquantenaire

Antoine Makoumbou et Mfon Jacktor Akpan (Armée du salut); le pasteur Albert Sambou Poun-gui (Eglise évangélique luthérienne du Congo) ainsi que ceux de l'Eglise orthodoxe. Commandant divisionnaire de 1999 à 2006, à Kinkala (département du Pool) et Dolisie (département du Niari), Jean-Alexis

la Cité des 17 et aussi, l'actuel siège du Conseil œcuménique à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Elevé au grade de lieutenant-colonel par le général John Larsson de l'Armée du salut, à Londres, «Ya Sakas» comme aimaient à l'appeler les intimes, ne s'est pas lassé de poursuivre les ef-

TROISIEME DIMANCHE DE L'AVENT - ANNEE C

«Que devons-nous faire?»

Textes: So 3,14-18a; Is 12,2-3,4bcde,5-6; Ph 4,4-7; Lc 3,10-18

Troisième dimanche de l'Avent, le «dimanche de la joie»: les lectures de la messe nous annoncent la proximité des grandes œuvres du Seigneur, les actions du salut, devant lesquelles les cœurs des hommes sont bien invités à l'espoir et à l'allégresse.

Le prophète Sophonie s'adresse au peuple de Dieu par des mots d'enthousiasme, qui ne seraient pas justifiés sur la base de simples raisons terrestres. Et cependant il exulte: «*Pousse des cris de joie, fille de Sion! Eclate en ovations, Israël! Réjouis-toi, de tout ton cœur bondis de joie, fille de Jérusalem!*» Quelle est la raison de la joie? Qu'est-ce qui a aussi tant changé dans l'histoire, ainsi qu'on puisse justifier cette ferveur? En réalité ce n'est pas l'histoire humaine qui peut produire un tel changement, si elle n'est pas guidée par l'initiative divine. Et le prophète le révèle: «*Le Seigneur a levé les sentences qui pesaient sur toi, il a écarté tes ennemis. Le roi d'Israël, le Seigneur, est en toi. Tu n'as plus à craindre le malheur.*

L'annonce de la joie qui nous vient de la Parole de Dieu n'est pas, donc, un élan d'optimisme incontrôlé, ni une illusion détachée de la réalité. Non, la joie est totalement justifiée, car elle découle de la présence du Seigneur, qui vient nous renouveler par son amour.

Saint Paul nous invite à trouver dans cette joie la source des sentiments et des actions à diffuser dans le monde: bienveillance, confiance, prière, action de grâces, paix de Dieu.

Comment est-il possible d'actualiser concrètement cette invitation? S'agirait-il tout simplement de chercher à reproduire sur nos lèvres des sourires obligés? Pas question, évidemment. Ce ne serait que de l'hypocrisie ou de l'exaltation.

Non, la présence du Seigneur, véritable source de joie, ouvre pour nous des chemins bien concrets. Aussitôt que Jean le Baptiste a commencé à proclamer que «*tout être vivant verra le salut de Dieu*», la crédibilité de sa voix et de sa figure a capturé le cœur des foules et elles ont compris tout de suite que chacun pouvait changer personnellement. Et chacun posait au Baptiste la question décisive: «*Que devons-nous faire?*»

Le Baptiste ne proposait rien d'exceptionnel, il demandait à chacun de renouveler sa propre vie à travers la fidélité aux devoirs de justice personnelle, selon la responsabilité de chacun. Le chemin de la conversion commençait juste par là. Le chemin qui ouvrait à la miséricorde de Dieu, aux grands sommets de la charité et des béatitudes, commençait par cette règle simple et possible pour tous.

Et nous, «*que devons-nous faire?*» Notre joie commence par cette question, à nous poser avec conscience et sincérité devant le Seigneur. Afin que notre vie se réalise dans l'harmonie avec sa volonté d'amour et la satisfaction de servir convenablement l'humanité.

Bien sûr, nous nous trouverons toujours face à la démesure entre les besoins de l'humanité et les limites extrêmes de chacun, entre l'énormité des injustices sociales et l'apport infime que chacun peut offrir à la justice. Mais cette observation escomptée ne suffit pas pour nous repousser dans l'indifférence et dans le désengagement. Il est toujours plus facile de se plaindre des maux qui nous entourent, plutôt que de faire quelque chose de bien. Mais l'amertume de la plainte stérile peut laisser place à la joie de l'action humble et fidèle. Et alors, quand nous sommes poussés à nous plaindre pour ce qui est injuste, inefficace, décevant autour de nous, essayons plutôt de nous demander: mais moi, que dois-je faire? Seigneur, quelle est ta volonté sur moi? Le monde entier ne change que par la fidélité de chacun. Et la fidélité d'une seule personne peut être un levain de justice et d'amour capable de motiver une famille, une communauté, un village, un entier milieu social.

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

avant-postes et des institutions sociales dans les départements du Pool, du Niari et de Brazzaville où il a longtemps servi. Il a fait valoir ses droits à la retraite, le 31 mai 2013. S'étant retiré chez lui vers 17km, dans la banlieue sud de Brazzaville, le lieutenant-colonel Jean Alexis Sakamesso a vécu en autarcie, se rendant de plus en plus rare dans les cultes, la maladie ayant pris possession de son corps. En 2021, un événement d'envergure territoriale a bouleversé sa vie de retraité: le décès de son épouse. Son veuvage l'a rendu plus vulnérable encore, avant que la nouvelle de sa

mort ne tombe, le 7 novembre 2024, à Brazzaville, comme une trainée de poudre, à l'âge de 74 ans. Il laisse sept orphelins, 12 petits-fils. Il repose désormais aux côtés de son épouse Pauline, au cimetière des officiers de l'Armée du salut, à Nsanga-mani.

Peu avant son inhumation, un culte funéraire a été célébré le 23 novembre 2024 en la salle du cinquantenaire au Plateau des 15 ans, en présence d'une forte délégation du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo.

Gabriel DIMONEKENE

FORMATION

Des acteurs communautaires renforcés sur la cogestion des CSI

Les membres des bureaux de 12 Comités de santé (COSA) issus des cinq districts sanitaires de Brazzaville (Ouenzé, Talangaï, Mfilou-Ngamaba, Makélékélé et Ile Mbamou) ont appris des nouvelles techniques de gestion au cours d'une session de formation de trois jours, du 21 au 23 novembre 2024 à la direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville. L'heure est maintenant à la mise en application des connaissances reçues.



Dr Raphaël Issoïbeka et René Ngouala

I s'agissait de renforcer les capacités des membres des bureaux des organes de participation communautaire mis en place récemment dans le cadre de la cogestion des centres



Le Dr Raphaël Issoïbeka entouré des membres des bureaux des Cosa

de santé intégrés, en vue de mettre en œuvre les soins de santé primaires avec la participation des communautés. La formation a été organisée par la direction départementale des soins et services de santé de Brazzaville, avec l'appui multiforme de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), une organisation de la société civile. Ce projet est financé par l'ambassade de France au Congo, à hauteur de 26.232.915 francs CFA pour une durée de 18 mois. Il a été mis en œuvre dans le souci d'améliorer la participation de la société civile et des communautés au fonctionnement du système sanitaire.

Cette formation a donné aux participants les acquis pour leur engagement et leur responsabilité à promouvoir le dialogue entre les responsables des centres de santé intégrés et les comités de santé. Elle a aussi permis de répondre aux défis du plan annuel des activités des services de santé. Les membres des COSA ont développé encore plus leurs compétences nécessaires pour transformer les ambitions en réalité.

Les travaux ont été ouverts par le Dr Oger Gérard Ondongo, chef de service des études, planification et formation à la direction départementale des soins et services de santé, et clôturés par le Dr Raphaël Issoïbeka, directeur départemental des soins et services de santé de Brazzaville, en présence de René Ngouala, président de l'O2CD.

René Ngouala a encouragé les membres des COSA à bien assumer leurs missions: «J'ose croire que les outils mis à votre disposition durant trois jours, vous ont donné les armes nécessaires, non pour faire la guerre bien sûr, mais plutôt pour assurer vos missions en parfaite harmonie avec le personnel en charge des structures de santé installées dans les communautés. Il est question d'entretenir une ambiance acceptable au sein des structures de santé pour le bien communautaire. Cette formation doit impacter significativement la qualité des soins». Clôture des travaux, le Dr Raphaël Issoïbeka a rappelé aux participants les missions des COSA: «Notre pays avait souscrit en 1978 à l'engagement de mettre en œuvre l'engagement des soins de santé primaires qui se développent dans les districts sanitaires. On ne peut pas parler des soins de santé primaires sans la participation communautaire. Cela veut dire l'implication de la communauté comme partenaire clé des centres de santé intégrés. Le COSA en tant qu'organe de participation communautaire est la voix de la population».

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PASSATION DES MARCHES

Le secteur privé prêt aux appels d'offres de la Banque mondiale

L'accès aux financements de la Banque mondiale ainsi que leur utilisation répondent à un certain nombre d'exigences découlant de ses missions spécifiques, axées notamment sur le développement économique et humain. Cette préoccupation a fait l'objet, mardi 26 novembre 2024 à Brazzaville, du tout premier forum d'échange avec le secteur privé sur les opportunités d'affaires des projets sous financement de la Banque mondiale.

Ce forum a été organisé par la représentation de la Banque mondiale au Congo, en partenariat avec le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale et celui du Développement industriel et de la promotion du secteur privé. Il a réuni environ une centaine de participants venus des administrations publiques, des institutions, des organisations patronales et des unités de coordination des projets d'investissements. Les acteurs du secteur privé, très souvent confrontés à beaucoup de difficultés pour accéder aux marchés publics, ont été édifiés sur le processus de passation des marchés. Ces difficultés constituent des défis. C'est à ce titre que la Banque mondiale a jugé nécessaire d'organiser cette rencontre à leur intention pour montrer les opportunités qu'offrent les marchés publics et les erreurs à éviter par les



De g. à dr. Emile Opangault, Mme Louise Pierrette Mvonoet Ferdinand Sosthène Likouka

soumissionnaires. Les échanges ont permis aux chefs d'entreprises de réduire les risques de litiges, d'amendes et de sanctions

de projets dues à des conflits avec les communautés locales ou des atteintes à l'environnement.

La passation des marchés est



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

liés à la non-conformité avec les réglementations nationales et internationales. Le respect des différents critères renforce une bonne gestion des impacts sociaux et environnementaux limitant ainsi les interruptions

un outil puissant pour atténuer les risques environnementaux et sociaux dans les projets d'investissements et d'aller au-delà du cadre environnemental et social et obtenir des avantages supplémentaires en matière de

durabilité.

A l'ouverture du forum, Mme Louise Pierrette Mvono, représentante de la Banque mondiale au Congo, a indiqué que les engagements de la Banque mondiale au profit du Congo représentent un portefeuille de 13 projets pour un montant global de près d'un milliard de dollars USA, tout en précisant: «L'exécution de ces marchés permettra, non seulement d'atteindre les résultats escomptés et les objectifs de développement des projets mis en œuvre, mais aussi d'insuffler un dynamisme économique conséquent au niveau national».

De son côté, Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre en charge du plan, avait relevé que «les marchés lancés par les projets financés par les bailleurs dans notre pays et particulièrement par la Banque mondiale sont souvent méconnus des opérateurs économiques locaux, pourtant potentiels attributaires. Cette méconnaissance se constate également sur les procédures et les règles qui les encadrent. De cette méconnaissance, un constat est vite tiré: la faible participation des entreprises privées locales aux processus de passation des marchés sous financement de la Banque mondiale».

Pour Mme Nancy Chenard, secrétaire générale de l'Uni-Congo, participante à cette initiative, «c'est une belle initiative lancée par le Gouvernement et la Banque mondiale afin de permettre aux sociétés congolaises de réellement s'approprier des marchés sous financement de la Banque mondiale et de pouvoir y participer pleinement».

Philippe BANZ

ENTREPRENARIAT AGRICOLE

Une trentaine de candidats retenus au deuxième atelier

Le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) a organisé, du 18 au 22 novembre 2024, au centre de Vouéla, dans le 8^e arrondissement Madibou (Brazzaville), en partenariat avec l'appui financier de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), un deuxième atelier de formation à l'entrepreneuriat agricole et au coaching à l'élaboration des plans d'affaires, au profit de 30 candidats retenus pour leurs projets. Ils ont été sélectionnés à l'issue de la première étape de formation qui s'était déroulée du 9 au 16 octobre 2024.

Le groupe, composé de 12 jeunes dames et 18 jeunes hommes venus de Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville, a continué le parcours d'encadrement-formation pour l'opérationnalisation des plans d'affaires. Après cette deuxième phase de formation, une sélection interviendra encore pour la dernière étape qui ne gardera que 20 candidats de façon définitive. Les travaux ont été ouverts et clôturés par Paul Kampakol, Secrétaire général du Forum des jeunes entreprises du Congo, en présence de Sylvain Rameau Bamba, coordonnateur des programmes de cette organisation.

Tenue dans le cadre du projet «Soutenir l'entrepreneuriat agricole des jeunes pour assurer une sécurité alimentaire dans le Bassin du Congo», cette initiation vise à doter les jeunes candidats d'outils nécessaires pour développer leurs projets. Les participants ont appris à élaborer des plans d'affaires qui doivent répondre de façon concrète aux enjeux de développement durable et de sécurité d'emploi pour les jeunes gens.

Paul Kampakol a prodigué des conseils aux jeunes postulants. «Le plus dur sur un chemin pour un voyage, c'est de faire le premier pas. Il ne faut pas hésiter. Dans le processus de création d'entreprise, il faut savoir se poser ses questions avant le départ. Comme vous vous êtes engagés, il ne faut plus désister. Le vin est tiré, il faut le boire. Il faut aller jusqu'au bout. Il faut de la volonté et de la détermination. Je vous encourage à garder la tête haute et aller de l'avant. Nous voulons le mariage entre vous et votre projet pour devenir un. C'est sur cette base que vous serez jugés. C'est une occasion de sceller le lien entre vous et votre idée de projet», a-t-il déclaré.

Quelques participants ont reconnu avoir peaufiné leurs ébauches sur la base des premières connaissances reçues dans la rédaction du business plan. Mais, ils ont pu acquérir d'autres techniques de coaching et une bonne maîtrise de la gestion d'une entreprise en création dans le domaine de l'agriculture.

Ph.B.



Paul Kampakol ouvrant les travaux



Paul Kampakol (au milieu) avec les jeunes aspirants à l'entrepreneuriat

Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut
s'abonner

Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU
NOTAIRE

Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien, OCH
Moungali III, Brazzaville, République du Congo; Tél: (242) 06651 13 85 / 04411 87 14
E-mail: etudemakumbu@gmail.com
Brazzaville, le 10 décembre 2024

ANNONCE LEGALE
«ITMAU»

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle
Capital: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: Derrière la commune de Mongo Mpoukou,
Arrondissement 5, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 04 novembre 2024, reçu par Maitre
Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le 07 novembre 2024,
sous le folio 206/1 n°1509 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbres de
Pointe-Noire, Loandjili, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les sui-
vantes:

DENOMINATION: «ITMAU».

FORME: Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.

CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs
CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), libérées par les associés.

SIEGE SOCIAL: Derrière la commune de Mongo Mpoukou, arrondissement 5, Pointe-Noire,
en République du Congo.

OBJET SOCIAL: import-export, transport et logistique, bâtiment et travaux publics, exploita-
tion agropastorale, catering, bureau d'études, gestion immobilière, commerce et distribution
et consulting.

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Com-
merce et du Crédit Mobilier.

GERANT: Monsieur ITOUA MBOSSA GATSE Mauriace.

IMMATRICULATION: 13 novembre 2024, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier,
sous le numéro CG-PNR-01-2024-B12-00223.

Pour avis

Maitre Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL
CABINET



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT
(Fourniture(impression) des livres techniques et documentations)

Pays: République du Congo
Agence d'exécution: Cellule d'Exécution du Projet
Nom du Projet: Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines
(PDCRH).
Numéro de Prêt: 2100150033294
Référence de la demande de cotations: N° 008/2024/METP/CAB/PDCRH-CEP
Nom de la demande de cotations: Fourniture (impression) des livres techniques et docu-
mentations
Mode d'acquisition: Consultations des fournisseurs (CF)

Nom de l'attributaire du marché: Etablissements MILAN PRINT IMPRIMERIE
Adresse N° 249, Avenue Matsoua, Baongo-Brazzaville
Tél (+242) 06 690 64 00/05 536 50 91,
Mail milanprint8@gmail.com
Montant du contrat: 2.609.455 francs CFA HT/HDD
Durée d'exécution du contrat: 7 jours
Date de démarrage du contrat: Après signature de contrat et notification de démarrage
Résumé de l'objet du contrat: L'objet du contrat est l'impression des livrets des apprenants
et des formateurs ainsi que d'autres documentations des centres de formation des métiers de
bois de Mossendjo et des mines de Souanké.

N.B.: Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été
retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 17 décembre 2024. En
tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un
soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts: 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Baongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06/05.531.77.27

La Coordinatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

MINISTERE DU BUGGET, DES COMPTES PUBLICS ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'éta-
blissement des titres fonciers, est en cours.

N° d'ordre	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR/DPT	REQUÉRANTS
1	32522 du 17-09-24	Sect P4, bloc 153 (ex.102A) ; Pile 2 (ex.1) ; Sup : 222,24m2	8, RUE, LOUINGUI	3-BZV	LAH Aboubacar
2	32616 du 16-10-24	Sect P7, bloc 94 ; Pile 11 (ex.480) ; Sup : 358,65m2	480, RUE VINDZA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	LAH Aboubacar
3	32688 du 29-10-24	Sect P10, bloc 5 ; Pile 19 ; Sup : 454,44m2	27BIS, RUE LOUKOUO	5-BZV	LANDZE Edgard
4	32541 du 24-09-24	Sect U, bloc 77 ; Pile 6 (ex.384) ; Sup : 217,20m2	10, RUE TOKOU (QUARTIER MPILA)	6-BZV	NGUEKO Bernard Severin
5	32697 du 31-10-24	Sect P2, bloc 66 ; Pile 6 ; Sup : 343,44m2	54, RUE BANGALAS	3-BZV	GAMBI MAMA
6	32298 du 31-07-24	Sect A, bloc 5 ; Piles 4 et 5 ; Sup : 978,13m2	QUARTIER STADE DE LA CONCORDE (KINTELE)	POOL	TABAKA MORAKAMBA Lidia eve Jocelyne
7	31621 du 26-02-24	Sect P8, bloc 98 ; Pile 13 ; Sup : 465,19m2	65, RUE LOUOMO	4-BZV	LASSANA Doucouré
8	32531 du 19-09-24	Sect Cl, bloc 94 ; Pile 12 ; Sup : 236,78m2	RUE OSSOBE (QUARTIER CONGO CHINE)	9-BZV	NGANGOUE Emmanuel
9	32349 du 09-08-24	Sect P2, bloc 60 ; Pile 11 ; Sup : 469,68m2	101, RUE BANGALAS	3-BZV	Enfants MAKAYA
10	29568 du 26-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER 715 (IBALICO)	9-BZV	MPAN NODIA Rey Paterne
11	32020 du 04-06-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER KOMO (GAMBOMA)	PLATEAUX	MPAN NODIA Rey Paterne
12	31431 du 18-01-24	Sect AT2 (ex.P13), bloc 17 (ex.70), Pile 8bis (ex.879) ; Sup : 198,53m2	AVENUE MAYAMA	7-BZV	ILOKI IBEAHO Marvelia Lucile
13	20049 du 25-03-19	Sect P4, bloc 7 ; Pile 9 (ex.7) ; Sup : 228,09m2	41BIS, RUE MOUNZOMBO	4-BZV	BRE Marie Bonheur Wilfrid
14	32303 du 31-07-24	Sect BG, bloc 77 ; Pile 18 ; Sup : 244,75m2	20BIS, RUE MAYELA BIS (QUARTIER NKOMBO MATARI)	9-BZV	SEBILO Amegase
15	32740 du 11-11-24	Sect N, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.683,77m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	MOTOKO MORAKE Edouard
16	32682 du 28-10-24	Sect CG, bloc 26 ; Pile 34bis (ex.34) ; Sup : 446,57m2	67, RUE CHRISCO (QUARTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	ELENGA Alain Marcellin
17	32686 du 29-10-24	Sect AN, bloc 81 ; Pile 12 (ex.8) ; Sup : 201,01m2	32BIS, RUE DE LA CUVETTE (POUDRIERE)	4-BZV	KIBAMBA Abel
18	32519 du 16-09-24	Sect P5, bloc 18 ; Pile 13 ; Sup : 199,29m2	146, RUE MASSOUKOU	4-BZV	NGANFOUOMO Asael Winner
19	32520 du 17-09-24	Sect O, bloc - ; Pile - ; Sup : 437,43m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	OWASSI Fred Arnel Junior
20	6659 du 16-03-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 141,34m2	RUE MERAUDE ET AVENUE LA BLEDE (QUARTIER 712 ITASLI)	7-BZV	ICKAKO ONDZET Charlene
21	31451 du 23-01-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.620,00m2	VILLAGE YIE	POOL	EYELEGOLY ITOUA
22	32289 du 29-07-24	Sect U, bloc 100 ; Piles 10 et 11 ; Sup : 267,63m2	12, RUE LEKOUOMOU (QUARTIER MPILA)	6-BZV	IBATTA AKIAT Saint Christ de Roland
23	32580 du 03-10-24	Sect BD4, bloc 48 ; Pile 04 ; Sup : 374,76m2	RUE 9MAI 1998 (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	IBATTA AKIAT Saint Christ de Roland
24	32504 du 09-09-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.674,00m2	VILLAGE YIE	POOL	EYELEGOLY ITOUA née EBENGE Clailisabelle
25	32656 du 24-10-24	Sect : Zone Rurale ; Sup : 398,93m2	VILLAGE YIE	POOL	EYELEGOLY EBAYEL Chancy Davina
26	27527 du 12-08-21	Sect P2, bloc 106 ; Pile 14 (ex.8) ; Sup : 424,26m2	7, RUE PAUL KAM	3-BZV	TENEMBONGO Denise
27	32747 du 12-11-24	Sect P9, bloc 207 ; Pile 6 (ex.8) ; Sup : 322,96m2	173, AVENUE DES TROIS MARTYRS (QUARTIER BONGO)	5-BZV	YASSINE Mohamed Salim
28	32702 du 04-11-24	Sect P6, bloc 49 ; Pile 2 ; Sup : 218,57m2	22, RUE ENYELLE (QUARTIER SOFFI)	5-BZV	GAMPFINA-GATSOUÉ Félicie Constante
29	32532 du 19-09-24	Sect F, bloc - ; Pile - ; Sup : 539,49m2	KINTELE QUARTIER NGAMBIO	POOL	AYESSA Max Loa
30	32505 du 09-09-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.574,58m2	VILLAGE YIE	POOL	EYELEGOLY ITOUA née EBENGE Claire Isabelle
31	32600 du 11-10-24	Sect P5, bloc 105 ; Pile 16 (ex.9bis) ; Sup : 454,34m2	121BIS, RUE BAKOUKOUYAS	3-BZV	LAH Aboubakar
32	32744 du 11-11-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 260,80m2	QUARTIER ACADEMIE	9-BZV	MBON ELION NGOUEKAKOUBOU
33	32520 du 17-09-24	Sect C, bloc 39 ; Pile 4 ; Sup : 355,284m2	ROND POINT EBINA (QUARTIER Ouenze) EWO	CUVETTE-OUEST	IBRAHIM CISSE
34	32677 du 28-10-24	Sect P8, bloc 76 ; Pile 11 ; Sup : 372,34m2	59, RUE BANGUI	4-BZV	ANGOLO AMPELY Inès
35	8006 du 04-06-24	Sect PA, bloc 15 ; Pile 3 ; Sup : 360,43m2	85, RUE ALBERT MAMPIRI (QUARTIER BATIGNOLLES)	4-BZV	OBA Arnaud Grange
36	32774 du 20-11-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 6.000,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	PEA Franchy Chartelu
37	32775 du 20-11-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.000,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	LOUFOUA Aurelia Frédérique Henriette
38	32256 du 16-07-24	Sect P4, bloc 38 ; Pile 06 (ex.5) ; Sup : 193,50m2	66, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	DEMBELE Ibrahimia
39	32728 du 06-11-24	Sect P11, bloc 50 ; Pile 5 (ex.982) ; Sup : 272,75m2	982, RUE MOSSAKA	5-BZV	NGASSI-NGAKEGNI Ghynel
40	32669 du 25-10-24	Sect BD2, bloc 32 ; Pile 4 ; Sup : 854,82m2	27, RUE IBONGA ET 29, RUE LINENGUE	9-BZV	Enfants OBOA
41	32491 du 05-08-24	Sect P8, bloc 42 ; Pile 03 ; Sup : 188,18m2	26BIS, RUE NKOUMA	4-BZV	IBATA Pelha Clarisse
42	29834 du 08-02-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 474,31m2	AVENUE GASTON OBIA (QUARTIER MANIANGA)	9-BZV	DANGUI MAMPOLA Mathilde Ursule
43	32474 du 03-09-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 70.000,00m2 soit 7ha00a00ca	VILLAGE MASSA	POOL	SEMEGA ABDOULAYE Aziz
44	32427 du 23-08-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	QUARTIER CAMPEMENT	POOL	MONGO NGOMBE Regis Roland
45	32498 du 06-09-24	Sect AN, bloc 45 ; Pile 8 ; Sup : 411,32m2	RUE LA PIEROT POUDRIÈRE (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	MOUEMBA Roland

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculaion ne sera recevable (Art.26
de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2024
Le chef de bureau, Gilbert MBANDZA.

ANNONCES



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC – P175235)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 18/MPSIR/2024/UGP PRACAC RECRUTEMENT DE L'EXPERT PORTUAIRE DU PRACAC

I- CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert Portuaire du Projet.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert Portuaire du Projet sert d'interface entre l'UGP et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux portuaires. Il sera entre autres chargé de :

- Contribuer à l'évaluation complète des infrastructures portuaires, équipements et systèmes opérationnels existants ;
- Identifier les points faibles et les opportunités d'amélioration dans la gestion des ports ;
- Contribuer au développement d'un plan directeur pour le développement et la modernisation des ports et quais ;
- Proposer des projets d'amélioration des infrastructures, équipements et systèmes de gestion ;
- Formuler des recommandations pour optimiser les flux logistiques et la capacité des ports et quais ;
- Participer à la conception des différents ouvrages et structures portuaires (Digue, Quais, plateformes portuaires...) ;
- Clarifier et décrire les activités identifiées et retenues pour l'amélioration et la mise à niveau des ports et des quais ;
- Contribuer à l'élaboration des prescriptions techniques (termes de référence et / ou spécifications techniques relatives aux études techniques) des activités à mettre en œuvre ;
- Appuyer l'UGP dans l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) produits et/ou initiés par le service de passation de marché du projet ou les différents maîtres d'œuvres ;

- Superviser la coordination des interventions des différents prestataires (entrepreneurs, architectes...) et évaluer la qualité de leurs prestations ;
- Participer aux côtés des Bureaux d'Etudes et des spécialistes en sauvegardes du Projet à des missions de contrôle et d'audit techniques des constructions afin de permettre à l'UGP de s'assurer du respect par les entreprises des normes les plus exigeantes en matière de construction des ouvrages ;
- Superviser les études techniques, y compris les études d'impact environnemental et social ;
- Fournir un appui technique pour les projets de construction, de rénovation ou de maintenance des infrastructures portuaires ;
- Mettre en place des indicateurs de performance clés (KPIs) pour mesurer l'efficacité des activités portuaires et des quais ;
- Élaborer des rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets et les résultats obtenus ;
- Garantir la conformité des infrastructures et des opérations aux normes internationales (OMI, SOLAS, MARPOL, etc.) ;
- Intégrer des principes de durabilité et de résilience dans les projets de réhabilitation des ports et quais.
- Participer activement à la prévention et à la résolution des litiges nés de l'exécution des travaux, en relation avec la mission de contrôle etc.

III- QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert Portuaire devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire en ingénierie BAC+4 minimum (génie civil, génie maritime, en ingénierie portuaire, infrastructures portuaires, logistique, gestion des transports ou toute autre discipline connexe) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans dans le secteur de transport terrestre, fluvial ou maritime ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur portuaire notamment, l'exploitation, la manutention portuaire, le transport fluvial et la logistique ;
- Avoir participé en qualité d'expert portuaire (fluvial ou maritime) à la réalisation d'au moins une étude en lien avec l'amélioration des corridors de transport routier ou fluvial ;
- Avoir la connaissance des procédures de mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier la Banque Mondiale, constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et la connaissance des langues locales est un atout ;
- Avoir la connaissance des outils de planification et de suivi des projets en

rapport avec les domaines du projet est un atout ;

- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du PRACAC (Fleuve Congo et rivière Oubangui) ;
- Avoir une bonne communication et une bonne capacité de travail en équipe.

IV- METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 janvier 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert Portuaire du PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 Décembre 2024.

Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 019/MPSIR/2024/UGP PRACAC RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN VOIES NAVIGABLES DU PRACAC

I- CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC).

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant du crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement de l'Expert en Voies navigables du Projet.

II- TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, l'Expert en Voies navigables du Projet servira d'interface entre l'Unité de Gestion du Projet, le GIE-SCEVN et divers partenaires impliqués dans l'exécution des études techniques et des travaux sur les voies navigables.

Il sera entre autres chargé de :

- Évaluer l'état actuel des infrastructures et des voies navigables ;
- Identifier les défis techniques, environnementaux et sociaux associés à leur gestion ;
- Proposer des solutions pour l'amélioration de la navigabilité et la sécurité ;
- Clarifier et décrire les activités identifiées et retenues pour l'amélioration de la navigabilité du fleuve Congo et son affluent l'Oubangui ;
- Former les parties prenantes locales à la gestion durable des voies navigables ;
- Produire des manuels et des outils pédagogiques adaptés ;
- Valider les descriptions techniques des activités à mettre en œuvre ;
- Suivre de manière rapprochée et régulière l'exécution du planning approuvé de mise en œuvre des activités dont la gestion est confiée aux agences d'exécution, notamment le GIE-SCEVN ;
- Signaler toutes situations problématiques/irrégulières pouvant concourir à retarder la mise en œuvre des activités ;
- Identifier les opportunités et les défis pour l'amélioration de la navigation fluviale ;

- Proposer des améliorations techniques des voies navigables, y compris les techniques de dragage et de balisage ;
- Identifier et signaler les risques liés à l'exécution du projet et en proposer des solutions de "mitigation" ;
- Appuyer l'UGP dans l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) produits et/ou initiés par le service de passation de marché du projet ou les différents maîtres d'œuvres ;
- Élaborer les réponses aux correspondances du GIE-SCEVN et de toutes autres parties prenantes au Projet ;
- Proposer des solutions aux difficultés de gestion et mise en œuvre du contrat signé avec le GIE-SCEVN ;
- Conduire les missions de supervision des travaux sur les lieux du déroulement des activités fluviales ;
- Préparer les avis de l'UGP pour trouver des solutions techniques aux problèmes posés dans la réalisation des activités ;
- Exploiter les rapports périodiques en vue de proposer des solutions aux problèmes posés ;
- Contribuer et organiser les séances d'examen et de validation des études dans le domaine des voies navigables etc.

III- QUALIFICATIONS REQUISES

L'Expert en Voies navigables du Projet devra présenter le profil suivant :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Bac+4 minimum ou niveau Master en navigation, en génie maritime, gestion des ressources hydrauliques, transport fluvial, en aménagement fluvial ou dans une discipline connexe ;
- Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins sept (07) ans dans le secteur de transport terrestre, fluvial ou maritime ;
- Avoir une expérience professionnelle spécifique d'au moins cinq (5) ans dans les domaines de l'amélioration fluviale ou de gestion des équipements d'aménagement des voies navigables ;
- Avoir participé à une mission en lien avec les projets techniques de balisage et d'aménagement des voies d'eau ;
- Avoir une expérience dans la gestion des voies navigables, de balisage et d'amélioration d'accès portuaire ;
- Avoir une expérience dans l'entretien des voies navigables ;
- Avoir une bonne connaissance des normes et réglementation du code de la navigation intérieure CEMAC/RDC ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du PRACAC (Fleuve Congo et rivière Oubangui) ;
- Avoir une expérience avérée dans les projets financés par des institutions

internationales (Banque Mondiale, BAD, etc.).

- Avoir la connaissance des procédures de mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, en particulier la Banque Mondiale, constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et la connaissance des langues locales est un atout ;
- Avoir une bonne communication et une bonne capacité de travail en équipe ;
- Avoir Une maîtrise des outils de modélisation hydraulique et de planification serait un atout supplémentaire.

IV- METHODE DE SELECTION

Les candidats seront sélectionnés par comparaison de CVs conformément au Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023.

V- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 janvier 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Expert en Voies navigables du PRACAC ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 décembre 2024

Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU

CENTRE D'ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT

Les besoins des populations ne sont pas pris en compte

Dans le cadre de son projet "d'appui à la gouvernance locale et la formation des élus" pour la période 2023-2025, financé par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, le Centre d'actions pour le développement (CAD) a réalisé une enquête dont les résultats ont été rendus publics le mercredi 13 novembre 2024 à Brazzaville.



Pendant la présentation du rapport

L'enquête a montré que plusieurs besoins des populations ne sont pas pris en compte. Ces populations sont confrontées au quotidien à de nombreuses difficultés inhérentes surtout au manque de services de base: santé, éducation et eau potable. Pourtant, ces problèmes constituent les priorités des gouvernants. C'est Guerschon Goboung, responsable des programmes de campagne et plaidoyer au CAD, qui a présenté ce rapport, en présence de toute l'équipe de cette organisation de défense des droits de l'homme, sous les auspices de son directeur exécutif Trésor Chardon Nzila Kendet et du responsable de Programme assistance aux victimes, Monica Ngulula. La présentation du cahier de doléances communautaires est une synthèse du travail réalisé avec les communautés, les populations des 12 localités de six départements du Congo: le Kouilou, la Bouenza, les Plateaux, la Cuvette-Ouest, la Sangha et la Likouala. Dans ces six départements est exécuté le projet "Appui à la gouvernance locale et formation des

élus". L'analyse situationnelle a fait ressortir plusieurs besoins et des disparités. Mais, il y a des besoins communs relatifs aux droits à la santé, à l'éducation et à l'eau potable. Ces besoins constituent des problèmes prioritaires pour les communautés des zones concernées par le projet. Les disparités territoriales portent sur le conflit homme-faune, la liberté de circuler avec l'exploitation anarchique de l'or. «Nous avons fait un choix de travailler dans certaines localités pour constater la déliquescence du service public où nous avons pu constater auprès des populations le sentiment d'abandon», a dit le chef de ce projet. A chaque fois qu'un problème a été évoqué par les communautés, on a essayé de faire une analyse de trouver la cause profonde. Cela est dû au manque de volonté de l'Etat et le manque de volonté politique qui revient. Cela traduit un sentiment de délaissement des populations par les pouvoirs publics. Ce cahier de doléances est un

diagnostic situationnel pour que les gouvernants puissent s'en approprier et donner des réponses aux problèmes des communautés. «Nous prôtons une gouvernance basée sur la réalisation des droits des populations. Il n'y a qu'une prise en compte des besoins des populations qui peut inverser, changer la manière de gouverner et de se rapprocher de l'urgence», a-t-il lancé. L'une des missions du CAD est de faire le plaidoyer des communautés auprès des gouvernants pour garantir leur bien-être. Dans le cadre du projet précité, il y a la création des espaces de dialogue entre "gouvernants et gouvernés" pour que les communautés participent pleinement à la recherche des solutions à leurs problèmes, a déclaré Guerschon Goboung, responsable des programmes de campagne et plaidoyer au CAD.

Philippe BANZ

HOMMAGE

Nous avons tant partagé ensemble!

Quand j'ai rencontré Aybienevie Nkouka pour la première fois, ce n'était pas à La Semaine Africaine, où nous avons travaillé pendant plus de 12 ans, côte à côte, dans les tranchées, dans la salle Père Legall, notre salle de rédaction et parfois à deux sur le terrain.



Aybienevie Nkouka Koudissa (à g.) et Esperencia Mbossa Okandze

Nous nous sommes rencontrées pour la première fois dans les couloirs de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, autrefois Faculté des lettres et des sciences humaines. J'étais en deuxième année; elle, en Licence de journalisme au département des Sciences et techniques de la communication (STC), où de nombreux collègues et confrères de la corporation sont formés. De la même école de journalisme avec Aybienevie, elle m'a accueillie les bras grands ouverts et la sourire aux lèvres à La Semaine Africaine, dans la presse écrite où les femmes se comptent du bout des doigts. Au départ unique femme à la rédaction à l'époque, en la rejoignant elle et moi formions désormais un binôme féminin qui, aux côtés des hommes, étonnaient la soif des lecteurs de La Semaine Africaine à chaque parution. Promue à la tête du service Développement, une rubrique orientée vers le traitement des

questions relatives aux projets publics d'envergure nationale, elle s'est donné corps et âme, à travers sa plume éditante, à une analyse minutieuse et rigoureuse de l'actualité dans ce secteur au grand bonheur de nos lecteurs. J'y participais parfois et c'est de manière pressante qu'elle insistait pour que j'apporte mon papier afin de «monter sa page». Au-delà de la franche collaboration dans le travail, une complicité est née et quotidiennement nous partageons nos peines, assurances et espoirs dans la pratique du métier et, bien souvent, dans nos défis personnels. Tel un chef d'orchestre, elle savait créer une ambiance chaleureuse et apporter un réconfort immense à l'épuisement physique et mental que chacun pouvait ressentir en fin de journée à la rédaction, notamment quand il fallait s'y attarder pour boucler le journal. Pour détendre l'atmosphère lourde des journées de bouclage, elle et moi dressions un

front commun contre la gent masculine qui se montrait sans cesse taquine. Aux railleries des collègues, elle réagissait au bond et se faisait le plaisir de riposter énergiquement, suscitant une hilarité apaisante. Aybienevie! Je n'ai pas assez de larmes pour diluer la douleur qui m'accable. Mais ton souvenir immense, gravé dans ma mémoire, me donne assez de force, assez d'énergie et de dynamisme pour aller de l'avant, pour voir ton reflet dans les yeux purs de la petite Exode Victoire Rita, ta fille sur qui tu veilleras de là-haut et que nous ne cesserons de porter dans nos cœurs. Je suis très heureuse d'avoir partagé avec toi une partie de la vie, toi qui avais l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur. Puisse l'Eternel que tu as servi avec ardeur te reçoive dans son amour infini! Adieu, ma sœur!

Esperancia MBOSSA OKANDZE

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Christian Grégoire Epouma appelle le Gouvernement à la raison

Dans une interview, lundi 4 novembre 2024, Christian Grégoire Epouma, président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), a porté le cri du cœur de la majorité silencieuse au Premier ministre, afin qu'il trouve un palliatif aux impayés de l'Université Marien Ngouabi dont quatre ans de bourses pour les étudiants et quatre mois de salaires pour les enseignants. Cela épargnerait cet alma mater d'une fatidique année blanche.



Christian Grégoire Epouma

La question sur la situation des impayés de bourses et de salaires, Christian Grégoire Epouma s'est exprimé en ces termes: «C'est vraiment un sentiment de désolation de la communauté parentale que nous représentons. Vous auriez pu aller à la source, au niveau de la Primature pour en savoir un peu plus. Le motif de la grève, vous le saviez très bien; c'est le non paiement des salaires. Nous sommes entre le marteau et l'enclume: d'un côté, nous ne pouvons pas demander aux personnes et aux familles c'est-à-dire les enseignants d'aller dispenser les cours, ventres affamés! Ce serait aussi irresponsable de notre part; et de l'autre, les enfants qui sont là, depuis le 2 octobre 2024, ça fait un mois que les cours ne sont plus dispensés. Tout ce que nous pouvons faire, c'est interpeller les pouvoirs publics, c'est-à-dire le Gouvernement de la République pour trouver tant soi peu, un modus operandi avec l'intersyndicale de l'université Marien Ngouabi. Nous n'avons pas un autre choix que de vous référer au gestionnaire de la cité qui se trouve être le Gouvernement; qu'il trouve le juste milieu pour que les enseignants rejoignent le chemin de l'université. La maladie de l'université Marien

Ngouabi est connue; c'est toujours la grève. Quand ce ne sont pas les enseignants, ce sont les étudiants. Si c'est un problème de gestion, alors il faut que l'on s'assesse. Dès lors qu'on a répondu à la question: Pourquoi les grèves à répétition à l'université Marien Ngouabi? Alors on va pouvoir arrêter ce cercle infernal de grèves. Nous sommes conscients que le pays est dans une passe difficile, mais créons les conditions pour que l'on essaie de disjoncter là où c'est trop tendu! Malgré les difficultés, on a réussi tant bien que mal à verser les salaires des fonctionnaires. Est-ce qu'on ne peut pas aussi tenir le même raisonnement en interpellant le Premier ministre pour dire: créez les conditions pour que vous puissiez régler la question de cet alma mater, parce qu'un mois c'est trop! Voilà ce que je peux vous dire, le reste, sans pour autant être partisan de démarche polémique, il n'y a pas de polémique à partir du moment où nous disons que l'APEEC est une association républicaine.

Lorsqu'on apprend que le Premier ministre s'est assis avec l'intersyndicale pour un certain nombre d'engagements, à ce moment-là, il revient à chaque partie de répondre à ses engagements pour ne pas pénaliser la victime expiatoire qui se

trouve être notre jeune enfant, l'étudiant, pendant que son collègue de l'université Denis Sassou Nguesso continue ses cours. Quant à l'éventuelle année blanche, le président de l'APEEC a déclaré: «Vous savez, par principe, je n'aime pas être un prophète de malheur. Je croise les doigts pour que nous n'arrivions pas à la situation d'une année blanche. Malgré tout, il y a eu un sursaut; mais je ne suis pas prêt à réaliser qu'au niveau du Gouvernement, nous avons des pères et des mères de familles là-bas et qui sont des bourreaux pour nos enfants! Je ne crois pas, encore moins le premier parent qui est le Président de la République qui a décrété l'année 2024 année de la jeunesse, donc à tous ces niveaux-là, au niveau de l'APEEC, à un moment donné voir traverser nos petites cervelles d'une éventuelle année blanche. En tout cas, si ça serait le cas, alors ce serait fort dommageable pour tous. Nous croisons les doigts, nous ne souhaitons pas qu'on en arrive là. Il est encore possible d'éviter à cette génération montante une année blanche avec des conséquences sur plusieurs générations».

Propos recueillis par Victor Guembela

SANTÉ

La fondation Tabita Allegresse sensibilise sur le cancer du sein

A l'occasion de la campagne "Octobre Rose 2024", la fondation Tabita Allegresse a organisé une sensibilisation sur le cancer du sein sur le thème: «Le dépistage du cancer du sein». Cette sensibilisation a tenu le pari grâce à l'appui de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) avec le soutien technique du Programme national de lutte contre le cancer (PNLC) que dirige le Pr Judith Nsonde Malanda. C'était au centre de santé intégré (CSI) de Moukondo.

La sensibilisation avait pour objectif de mettre à la connaissance de la population du quartier d'accueil, ainsi qu'aux habitants des quartiers environnants, les informations sur le cancer du sein et inviter ceux-ci au dépistage, afin de leur permettre d'éviter de découvrir cette maladie mortelle à des stades avancés. Un panel sur l'intérêt du dépistage a été animé seul par le Dr Paola Imboua, en l'absence du Pr Nsonde Malanda, empêchée. Bien qu'on n'en parle pas ou peu, le cancer du sein n'est pas qu'une affaire de femmes, il touche aussi les hommes, bien que la proportion soit faible. Ses signes de manifestation sont les mêmes dans les deux cas. Toutefois, il faut no-

ter que la maladie touche plus de femmes qu'elle ne touche d'hommes. «Le cancer du sein est le premier cancer mortel en République du Congo», a dit la conférencière. Cette maladie se manifeste le plus souvent par un nodule ou une boule dans le sein. Cependant, toutes les boules présentes dans le sein ne sont pas synonymes de cancer du sein. Il y a, à côté de cela, les douleurs au niveau du ou des seins, écoulement lacté et/ou du mamelon... On ne parle pas de cause en ce qui concerne le cancer du sein, mais plutôt des facteurs de risques, dont la docteure a cité quelques-uns: les femmes de 50 ans et plus; les femmes n'ayant jamais allaité; les antécédents familiaux, l'alcoolisme et une femme qui a déjà déve-

loppé un cancer du sein... Le traitement du cancer du sein varie d'un stade à un autre, et il n'y a pas de meilleur traitement. Un des traitements les plus utilisés au Congo est la chimiothérapie. A ce jour, aucun vaccin n'est disponible car cette maladie n'a pas de causes. La docteure Paola Imboua a déploré le manque d'équipement technique au Congo permettant de lutter efficacement contre cette maladie. Cette campagne a connu la participation de Lydie Léonce Ndongo, présidente de la fondation Tabita Allegresse. Elle a laissé entendre qu'à travers cette sensibilisation, la fondation a joué sa partition dans ce combat contre le cancer, car cette maladie arrache la vie des milliers de personnes, nombreux par ignorance de celle-ci. Elle a par ailleurs invité la population à se faire dépister, entendu que le dépistage reste le moyen par excellence d'éviter cette maladie.

Jany ELENGA

PORTRAIT

Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, meilleur écrivain de l'année 2024

La littérature congolaise continue à écrire son histoire au fil des ans. Actuellement, une nouvelle génération en est son porte-étendard, et parmi celle-ci, on compte Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, sacré meilleur écrivain de l'année 2024, par le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC).



Malachie Cyrille Roson Ngouloubi, très heureux de brandir ses prix

Homme de culture polyvalent, universitaire en sciences économiques et de gestion à l'Université de Lisala, en RD Congo, il enseigne et exerce la profession de consultant en banque, microfinance et assurance. Chercheur au CIREP et membre du Collège international des seniors Harmattan (CISH), il est également diplômé en théologie et en philosophie. En tant qu'écrivain et éditeur, il préside la Société des poètes français (SPF) et la Société des auteurs et poètes de la Francophonie (SAPF), ainsi que les associations Euro-poésie et FILIGA au Gabon. Lauréat du Prix de la Francophonie 2023 (catégorie Poésie) de l'Académie internationale L'école de la Loire (AIEL) ; du Prix Guy Menga 2024 (catégorie Conte) du Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire (SILAP) ; et du Grand Prix Plum'Art-Z 2024 pour l'ensemble de son œuvre et son influence littéraire ; Prix du meilleur écrivain 2024 pour l'ensemble de son œuvre et son rayonnement littéraire ; Prix

du meilleur travailleur 2024, catégorie Banque ; Prix du Réseau des journalistes et communicateurs Congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC). Il est également un sportif engagé, président des clubs de judo Kinda-Odzôho et de boxe Mike Tyson, et vice-président de la Ligue départementale de judo et disciplines associées de la Cuvette. Sur le plan bibliographique, Malachie Cyrille Roson Ngouloubi a publié aux éditions MCN, en poésie : "Le Soleil des élites" ; "La Fleur idyllique" ; "La Mue des soleils insoupçonnés" ; "La Survivance des Lumières" ; "L'ombre d'un inconnu" ; "Rêves éperdus" ; "Chants solaires pour dire Denis Sassou-Nguesso" ; "Ode pour maman Mouébara" ; "Félix Tshisekedi, racine du progrès". Conte : "Les Sages parlent" ; Nouvelle : "Terre de feu" ; "Les Secrets des ménages" ; Théâtre : "Les pièges de la vie" ; Comptabilité : "Comptabilité analytique d'exploitation" ; Ouvrages collectifs : "Plumes

fécondes : la beauté de la littérature congolaise et d'ailleurs", anthologie sous la direction d'Aubin Banzouzi, éditions Renaissance Africaine, Paris, 2019 ; "Anthologie de poésie sénégalaise et congolaise", sous la codirection de l'AES et UNEAC, coéditions Maguilen et Abis, Sénégal, 2019 ; "Elégie pour le Prince de M'beti", anthologie sous la direction du Forum des gens de lettres (FGL) de Brazzaville, éditions Langlois Cécile, Paris, 2021 ; "Florilège", anthologie sous la direction de Société des auteurs et poètes de la Francophonie (SAPF), Paris, 2021, 2022 & 2023 ; "Revue internationale de culture française", sous la direction de la Société des poètes et artistes de France (SPAF), Paris, 2022 & 2023 ; "L'Agora", revue sous la direction de la Société des poètes français (SPF), Paris, 2022 & 2023 ; "Florilège", revue sous la direction de l'académie internationale ; "L'Ecole de la Loire" (AIEL), Paris, 2023.

Alain-Patrick MASSAMBA

ROMAN

Millie Théodora Miéré: la Chine et la France comme sources d'inspiration

Basée en France, sa deuxième patrie, l'écrivaine Franco-congolaise Millie Théodora Miéré est décidément très en verve. En effet, quelques mois seulement après la publication de «Réseaux numériques, téléphonie et mobilisation. Congo-Brazzaville» (Ed. L'Harmattan, janvier 2024), l'autrice vient d'enrichir sa bibliographie d'un neuvième ouvrage : «Intériorité, moments suspendus et enracinement». Un roman paru le 26 novembre 2024, aux Éditions Edilivre (Paris).



Millie Théodora Miéré



La couverture du livre

attirait pour l'Asie, la psalmodie bouddhiste et une ouverture à des formes de spiritualité, tout en étant très attachée à la laïcité. Je commence à écrire sur place un roman. Des mois après mon retour en France, la beauté des paysages, la psalmodie des moines bénédictins trouvent résonance en moi, alors que je vis la perte douloureuse de ma mère et des difficultés. Je vais ainsi reprendre mon roman qui sera situé en France avec des clins d'œil à la Chine», note Millie Théodora Miéré.

De quoi parle-t-on dans «Intériorité, moments suspendus et enracinement»? «Dans ce livre, Rafael, le personnage principal, nous invite à un voyage intérieur au cœur de la vie monastique, où la quête de paix et de sens prend vie, avec la guérison de

l'âme et la redécouverte de soi. Bien au-delà de la foi, ce récit célèbre la résilience, la puissance de la compassion et fait l'éloge de l'ouverture à l'autre, de la tolérance, de la fraternité», explique l'écrivaine. Extrait du livre : «Nous t'avons réservé un séjour d'une semaine dans un monastère. Sœur Gabrielle va t'accueillir et pourra t'orienter vers des frères, à l'abbaye, si tu préfères, me dit Anna.

— Ma femme m'a quitté ; rejeté, j'ai le cœur brisé. Je suis triste, sidéré, épuisé, accablé, seul, mais je ne veux pas rentrer dans les ordres... Je suis athée, j'ai perdu la foi et je ne fréquente pas les lieux religieux. Et je ne vais pas vivre ma rupture auprès de moines silencieux, contemplatifs, célibataires, en retrait du monde depuis des années... » Voilà ma réponse à Anna et

PRIX MILA DU LIVRE FRANCOPHONE 2024

Le Sénégalais Mbaye Hadj succède au Congolais Alvie Mouzita

La 7^e édition du Prix Meeting international du livre et des arts associés (MILA) du livre francophone a été remportée par le Sénégalais Mbaye Hadj avec son essai littéraire intitulé «Changement climatique, la lourde menace sur l'Afrique» d'Elma Édition. Il succède au Congolais Alvie Mouzita, vainqueur en 2023 pour son œuvre «Chant pour une fleur», parue chez Essaim Plume Édition.



Mbaye Hadj



Alvie Mouzita

La cérémonie de remise du Prix a eu lieu, jeudi 25 octobre 2024 dans la ville historique de Grand Bassam, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour cette édition, ce sont 30 ouvrages en provenance de huit pays de trois continents qui ont été enregistrés dans lesquels six ont été retenus par le jury composé d'écrivains, de journalistes et d'amoureux de lecture.

Ingénieur électronicien de formation, le Sénégalais Mbaye Hadj était en compétition avec cinq autres œuvres littéraires parmi lesquelles le jury présidé par l'écrivain et critique littéraire

ivoirien Erick Digbé a désigné Mbaye Hadj, lauréat du Prix. Il empoche un trophée, un diplôme et une invitation au MILA 2025. Il succède au Congolais Alvie Mouzita, lauréat 2023 pour son ouvrage «Chant pour une fleur».

Dans son ouvrage, le lauréat du Prix Mila 2024 explique de manière détaillée le changement climatique avec ses raisons, ses conséquences, les enjeux pour l'Afrique, tout en interpellant les décideurs avec des solutions adaptées pour le continent. Pour lui, «les Africains au sud

du Sahara ne comprennent pas les véritables enjeux autour de la question du changement climatique et ne réalisent pas la grave menace qui pèse sur le sous-continent déjà vulnérable aux effets du changement climatique». Avant de dédier son Prix à sa famille, ses amis et à son pays.

Créé en 2017, dans le cadre du Meeting International du Livre et des Arts associés, le Prix MILA du livre francophone est un prix annuel qui récompense une œuvre écrite en français.

A.-P. MASSAMBA

CONCERT AU PALAIS DES CONGRES

En super forme, 12 Mémoires a offert une prestation inédite

Malgré la pluie qui est tombée sur la capitale, le public a répondu massivement au concert de l'artiste congolais de coupé-décalé 12 Mémoires, dont il n'a pas voulu manquer un seul instant. Ce samedi 26 octobre 2024, le Palais des Congrès de Brazzaville a vibré au rythme de cet excellent artiste qui s'y est produit pour la première fois. Comme pourraient le dire certains, le coup d'essai s'est finalement transformé en coup de maître. En tout état de cause, le public présent à ce rendez-vous n'a pas été déçu ; il a véritablement trouvé son compte, en se référant aux différents témoignages récoltés.

Très attendu par ses fans, ce concert qui a commencé à 19 heures a tenu ses promesses. Très en verve, le chanteur 12 Mémoires a hypnotisé le public par sa prestation explosive. Dans une soirée émotionnelle et brillante, la sensibilité artistique inimitable de l'artiste surnommé par ses fans «Le président de tous les animateurs congolais» a été à la



L'excellent artiste 12 Mémoires a conquis le public du Palais des congrès

hauteur des attentes. Dans son répertoire du jour, 12 Mémoires a offert une tournée musicale constituée de ses plus grands succès et de ses nouvelles compositions. Le public a beaucoup plus ovationné des titres comme : «Mbaya», mot du dialecte kongo, qui veut simplement dire en français la galère. Une composition significative de par son contenu, dans la mesure où elle aborde les défis de la vie, mais également, la situation socio-économique que traverse le Congo, avec une grande profondeur émotionnelle. Outre cela, le public a aussi délecté le spec-

tacle de sapeurs qui ont fait des démonstrations magistrales. Étaient également de la partie, des artistes de la diaspora, dont DJ Sergino, venu de France pour soutenir son jeune collègue, sans oublier des artistes locaux qui ont également joué leur partition à savoir : Fabregas le Métis noir, et bien d'autres. En plus de vingt ans de carrière musicale, faut-il le rappeler, 12 Mémoires compte plusieurs chansons dont certaines à succès qui font la joie et le bonheur de nombreux mélomanes.

Alain-Patrick MASSAMBA

Vincent, mes amis qui me proposaient une retraite spirituelle après le départ de Chrys. Finalement, de l'intériorité, des moments suspendus et de la compassion (bienveillance, consolation) vont se révéler être des remèdes efficaces, voire un antidote à un mal-être profond. Ce sera l'occasion d'une (re) découverte de soi, d'un accès à une vie intérieure, d'une ouverture à l'autre, à d'autres, à notre humanité commune, d'une sublimation et d'un enracinement profond.» Docteur en sciences de l'information et de la communication,

maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches (HDR) à l'Université de Versailles-Université Paris-Saclay, Millie Théodora Miéré est directrice de recherches sur Larequoi (Laboratoire en management) et membre de la chaire Réseaux et innovations. En 2022, elle a publié, aux Éditions L'Harmattan, deux ouvrages en hommage à ses défunts père et mère : «Théodore Miéré, un homme visionnaire, éclairé et engagé» et «La vie de Mâ Claire Miéré, amour et double peine».

Véran Carrhol YANGA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
ET PROFESSIONNEL
CABINET



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

(Construction du mur de clôture, y compris la guérite, ainsi que l'aménagement extérieur du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha)

Pays : République du Congo

Agence d'exécution : Cellule d'Exécution du Projet

Nom du Projet : Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

Numéro de Prêt : 2100150033294

Référence de l'appel d'offres : AONR N° 003/TR/2024/METP/CAB/PDCRH-CEP

Nom de l'appel d'offres : Construction du mur de clôture, y compris la guérite, ainsi que l'aménagement extérieur du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha.

Mode d'acquisition : Appel d'offres national restreint (AONR)

Nom de l'attributaire du marché : Société Bon Marché et Fils

Adresse : 06, rue Baobab ligne 3 Grand marché de Pointe-Noire

Tel : 06. 478. 78.59, Email : dasokona4@gmail.com ,République du Congo

Montant du contrat : 250 982 500 francs CFA HT/HDD

Durée d'exécution du contrat : 25 jours

Date de démarrage du contrat : Après signature de contrat et notification de démarrage

Résumé de l'objet du contrat : L'objet du contrat la réalisation des travaux supplémentaires du centre de formation des métiers des mines de la Sangha dans le département de la Sangha.

N.B. : Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 17 décembre 2024. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts : 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Baongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06/05.531.77.27

La Coordinatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
CABINET



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

(Réhabilitation du château d'eau métallique, la construction d'une bache à eau, l'installation lampadaires, la construction forage, l'acquisition groupe électrogène avec local et badigeonnage des charpentes des ateliers du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le Département du Niari)

Pays : République du Congo

Agence d'exécution : Cellule d'Exécution du Projet

Nom du Projet : Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

Numéro de Prêt : 2100150033294

Référence de l'appel d'offres : AONR N° 005/TR/2024/METP/CAB/PDCRH-CEP

Nom de l'appel d'offres : Réhabilitation du château d'eau métallique, la construction d'une bache à eau, l'installation lampadaires, la construction forage, l'acquisition groupe électrogène avec local et badigeonnage des charpentes des ateliers du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari.

Mode d'acquisition : Appel d'offres national restreint (AONR)

Nom de l'attributaire du marché : Société LAVAREL Environnement

Adresse : Avenue du lycée Chaminade, Centre-ville, Brazzaville

Tél : (+242) 06 658 94 51

Email : lavarel2011@gmail.com, République du Congo

Montant du contrat : 77 890 000 francs CFA HT/HDD

Durée d'exécution du contrat : 25 jours

Date de démarrage du contrat : Après signature de contrat et notification de démarrage

Résumé de l'objet du contrat : L'objet du contrat la réalisation des travaux supplémentaires du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari.

N.B. : Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 17 décembre 2024. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

Contacts : 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Baongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06/05.531.77.27

La Coordinatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2024/AMI DU 10/12/2024

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES SOLUTIONS INNOVANTES POUR FINANCER DURABLEMENT L'ENTRETIEN DES ROUTES, DES PORTS ET DES VOIES NAVIGABLES DU BASSIN DU CONGO

1. La Banque mondiale, en collaboration avec les autorités de la République du Congo (Congo) et de la République Centrafricaine (RCA), a initié le Projet Régional d'Amélioration des Corridors en Afrique centrale (PRACAC) en vue d'améliorer l'efficacité des transports et du commerce, la résilience des infrastructures au changement climatique et l'inclusion sociale le long des voies navigables et des tronçons de corridors routiers sélectionnés entre la RCA et le Congo. Le projet fournit principalement des financements pour les investissements prioritaires dans les infrastructures au Congo et en RCA (routes, ports, travaux liés aux voies navigables) afin de relancer l'économie le long du corridor du projet, mais il cherche également à aider les deux gouvernements à envisager des stratégies d'exploitation, d'entretien et de financement à long terme afin de maximiser les impacts socioéconomiques (en particulier sur les commerçants). En parallèle, le projet prévoit d'explorer et d'analyser des solutions pour financer durablement l'entretien des routes, des ports et des voies navigables dans le bassin du Congo. Ces solutions sont en effet capitales pour assurer la durabilité à long terme et l'impact des investissements en capital financés dans le cadre du projet sur les populations bénéficiaires. Ce travail d'analyse amplifiera davantage les efforts entrepris dans le cadre du partenariat QII (Quality Infrastructure Investment) pour faciliter un plus grand investissement en capital privé, encourager la participation du secteur privé à des investissements dans des infrastructures de qualité et améliorer le cadre de gouvernance des infrastructures.

2. L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est de recruter un consultant qualifié ou une firme en mesure de fournir des services de consultant pour réaliser une étude sur les solutions innovantes pour financer durablement l'entretien des routes, des ports et des voies navigables du bassin du Congo. L'étude s'appuiera sur les conclusions détaillées de l'examen et de l'audit réalisés sur les autorités responsables de l'entretien des infrastructures de transport dans le bassin du Congo et formulera des recommandations pour relever les défis identifiés. L'étude tiendra également compte des enseignements tirés des initiatives antérieures du PPIAF et des meilleures pratiques internationales pour élaborer des solutions réalisables dans le bassin du Congo. La durée de réalisation de cette étude est de 50 jours ouvrables au cours de l'exercice 25

(jusqu'au 30 juin 2025).

3. Les qualifications, disponibilités et aptitudes requises pour chaque consultant individuel sont les suivants :

- Éducation :

Pour le consultant individuel : Un diplôme de niveau maîtrise ou doctorat dans des domaines tels que le génie civil, le transport, la planification et la gestion d'actifs, PPP ou PBC ou une discipline connexe. Pour les firmes pouvant présenter des consultants individuels avec les qualifications ci-dessous : Des experts titulaires de diplômes avancés et possédant une expertise en financement des infrastructures (construction, opération et maintenance).

Expérience professionnelle :

Expérience démontrée : Un minimum de 10 ans d'expérience dans les grandes initiatives d'infrastructure, la planification des transports, le financement et l'exécution de l'entretien des infrastructures de transport, la gestion du patrimoine routier, maritime ou portuaire ou l'ingénierie des transports, y compris les routes, les ports et les voies navigables.

Expérience avec des projets de la Banque mondiale ou de banques multilatérales : Une expérience avérée dans des projets de la Banque mondiale ou des projets similaires de banques multilatérales de développement est un atout. Connaissance des politiques environnementales et sociales de la Banque mondiale recommandée.

Connaissance du contexte régional : Expérience de travail dans la région, avec une bonne connaissance des cultures locales, des structures de marché et des défis socio-économiques.

Expertise en financement des infrastructures : Expérience dans l'élaboration, l'analyse ou la mise en œuvre de modèles de financement innovants pour l'entretien des infrastructures dans un pays en développement.

- Expertise technique :

Compétences en financement et gestion des infrastructures : Maîtrise des méthodologies de recherche qualitative et quantitative, y compris les enquêtes et les groupes de discussion.

Engagement des parties prenantes : Expérience en consultation participative avec les autorités locales et régionales et les parties prenantes du secteur privé.

Rédaction de rapports et communication : Compétences avérées en rédaction de rapports concis et en communication avec des publics variés.

- Connaissance des systèmes de financement et de marché : Compréhension approfondie des mécanismes de financement des infrastructures de transport et de la gouvernance des infrastructures de transport.

Familiarité avec les cadres juridiques et politiques régissant le financement des infrastructures et leur maintenance dans la région et/ou au Congo et en RCA.

- Compétences interculturelles et considérations additionnelles : Capacité à travailler dans des environnements multiculturels et multilingues.

Parler français. Et parler anglais est un plus.

Compétence pour réaliser de la collecte de données sur le terrain. Connaissance des normes éthiques : Engagement envers des pratiques de recherche éthiques, en particulier avec les populations vulnérables.

4. Au risque de voir son dossier rejeté, chaque candidat intéressé devra fournir un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un curriculum vitae (CV) complet incluant les qualifications et expériences mentionnées et dûment signé ci-dessus ;

NB : La présentation de justificatifs attestant de ces expériences et qualifications constituerait un atout pour le dossier. Seuls les candidats remplissant les critères de qualifications seront conviés au test de sélection.

Le dépôt des dossiers de candidature complets rédigés en français ou en anglais doit être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse mail : PRACAC_CONSULTANT@worldbankgroup.org au plus tard le 11 janvier 2025 à minuit heure du Congo et porter expressément la mention suivante : « AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N0001/2024/AMI/ DU 11/11/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES SOLUTIONS INNOVANTES POUR FINANCER DURABLEMENT L'ENTRETIEN DES ROUTES, DES PORTS ET DES VOIES NAVIGABLES DU BASSIN DU CONGO »

CAN DE HANDBALL FEMININ

Des regrets pour le Congo

Les rideaux sont tombés, samedi 7 décembre 2024 à Kinshasa, sur la 26^e édition du championnat d'Afrique des nations de handball féminin. Compétition brillamment remportée, sans surprise, par l'Angola. Le Congo, pour sa part, termine loin du podium: sixième. L'équipe peut nourrir quelques regrets au vu du contexte de sa préparation.

Pour le Congo, l'objectif clairement affiché au départ était de se qualifier pour la Coupe du monde qui aura lieu du 27 novembre au 14 décembre 2025 en Allemagne et aux Pays-Bas. Il y avait quatre places en jeu, et le technicien Franco-marocain des Diables-Rouges, Youness Tatby, espérait placer son équipe dans le carré d'As de la compétition. Malgré une entame douloureuse (une défaite face à l'Egypte), les joueuses ont donné le meilleur d'elles-mêmes, aligné quatre victoires de rang (Kenya, Algérie, Cap Vert et Sénégal) synonymes de qualification pour les quarts de finale. Mais à cette étape, face à la Tunisie, essouffées, elles ont compris qu'elles ne pouvaient pas mieux faire.

C'est que les handballeuses congolaises n'ont pas été aidées ni accompagnées par les autorités qui n'ont pas fourni l'effort de mettre à leur disposition les moyens financiers



Une joie de courte durée avant les quarts de finale

nécessaires à leur préparation. Le staff technique avait élaboré un plan en espérant que ces moyens et la logistique seraient disponibles à temps. Le pays n'en disposait pas, semble-t-il. «Nous avons essayé de nous battre pour mettre la sélection nationale dans de meilleures conditions, mais on s'est heurté aux restrictions budgétaires du pays», a réagi une source proche de l'autorité de tutelle. Refrain éculé ! «Visiblement au Congo, la tendance est à confondre le sport-loisir où l'on cherche juste à se défouler avec le sport de compétition où l'on doit gagner», a écrit un confrère. En temps normal ou en temps de crise, «le chapitre préparation reste enfoui au placard», a-t-il ajouté. Ce qui s'est

passé à Kinshasa était, à vrai dire, prévisible. Comment une équipe sans compétition dans les jambes et ayant séché les fenêtres IHF, pouvait-elle s'en sortir ? Il est impossible de pratiquer le sport loisir et se croire capable de rivaliser avec les meilleurs dans les rudes batailles continentales.

Il reste que le Congo peut nourrir quelques regrets. Epatantes au vu de leur prestation du premier tour, les Congolaises n'en ont pas moins laissé échapper une quatrième place qui leur tendait les bras. Malheureusement on ne peut pas refaire l'histoire. Les joueuses ont forcément raison d'exprimer leur frustration.

Franck SOUAPIBOU

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667.00.66 / 05 767.00.66 / 05 369.69.97

104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.

E-mail : masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LÉGALE

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre deux mil vingt quatre, L'Assemblée Générale Extraordinaire de la **SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE-SA** avec Conseil d'Administration, au capital social de 811.760.000 F CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire (République du Congo), Avenue Bitélik Dombi - BP: 5566, **RCCM Pointe-Noire CG/PNR/10B1589 a:**

-Décidé de poursuivre l'activité de la société en application de l'article 664 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et de l'article 38 des statuts.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE



PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A

ANNONCE RECRUTEMENT DES GERANTS

DE STATIONS-SERVICE et DISTRIBUTEURS LUBRIFIANTS

Filiale de la multinationale Puma Energy, Puma International Congo, acteur incontournable dans la distribution et vente de produits pétroliers depuis 2002 au Congo Brazzaville, recherche des partenaires pour la location-gérance de ses boutiques et stations-service de Loudima, Nkayi, NGO, Pokola, Ouessou, Pointe-Noire, Brazzaville.

Nous recherchons également des partenaires dans la vente des lubrifiants Puma afin de couvrir les magasins de pièces de rechange automobiles et les ateliers automobiles.

Profil recherché gérants stations et/ou boutiques

Entreprise ou établissement constitué avec une bonne capacité financière *

- Dossier fiscal à jour
- Probité morale irréprochable
- Sens aigu du suivi et développement du business
- Connaissance des standards des stations-ser-

vice (un atout)

Profil recherché revendeurs lubrifiants

- 10 ans d'expérience dans le domaine de la distribution
- Expérience avérée en gestion de la distribution avec un compte d'exploitation solide
- Solides capacités de gestion : culture de la planification et orientation client
- Fonds de roulement : l'équivalent de 4 mois de stock
- Respect des règles de santé et de sécurité Puma (des audits auront lieu)
- Capacité d'entrepôt et de logistique pour servir le marché
- Personnel dévoué et formé est essentiel

Pourquoi nous rejoindre ?

* **Réseau de distribution étendu** sur tout le territoire national, sous la marque renommée **Puma Energy**.

* **Produits de qualité** pour répondre aux besoins des populations.

* **Opportunité unique** de gérer une station-service et de vendre les lubrifiants Puma dans un secteur dynamique en pleine croissance.

Comment Postuler ?

Pour toute candidature de partenariat veuillez contacter :

- 05 644 54 22 (mail: Patricia.Bouckita@pumaenergy.com)
- 05 558 10 74 (mail: Mafierte.Moussavou@pumaenergy.com)

Date limite de candidature : **20 Décembre 2024**.

Rejoignez-nous et énergisons nos communautés avec Puma International Congo !

